

VIA DOMITIA

25

1981 , 1

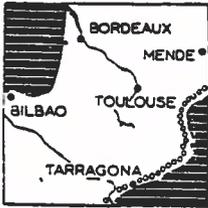
e
t
h
n
o
t
e
x
t
e
s



d' ARIEGE

VIA DOMITIA

Administration : 56, rue du Taur, 31000 Toulouse



COMITÉ de RÉDACTION de *VIA DOMITIA*

Directeur : *J. Allières*

Rédacteur : *J.-C. Dinguirard*

Rédacteur-adjoint : *X. Ravier*

Répondants :

A) domaine basque : *J. Allières* (Université de Toulouse-Le Mirail)

domaine espagnol : *Jeanine Fribourg* (Université René Descartes)
Philippe Cahuzac (Université de Bretagne Occidentale).

domaine occitan : *J. Boisgontier* (Centre National de la Recherche Scientifique)

B) linguistique : *J. Allières* (Université de Toulouse-Le Mirail)

dialectologie : *X. Ravier* (Centre National de la Recherche Scientifique)

onomastique : *F. Baby* (Université de Toulouse-Le Mirail)

littérature : *C. Anatole* (Université de Toulouse-Le Mirail)

ethnographie : *J.-C. Dinguirard* (Université de Toulouse-Le Mirail)

ABONNEMENTS : 1 an (2 fascicules), 50 F

Les chèques doivent être libellés et envoyés avec la commande au nom de :
Régisseur du Service des Publications de l'Université de Toulouse-Le Mirail,
56, rue du Taur - 31000 Toulouse - CCP Toulouse 8620-29 E



ETHNOTEXTES
D' ARIEGE

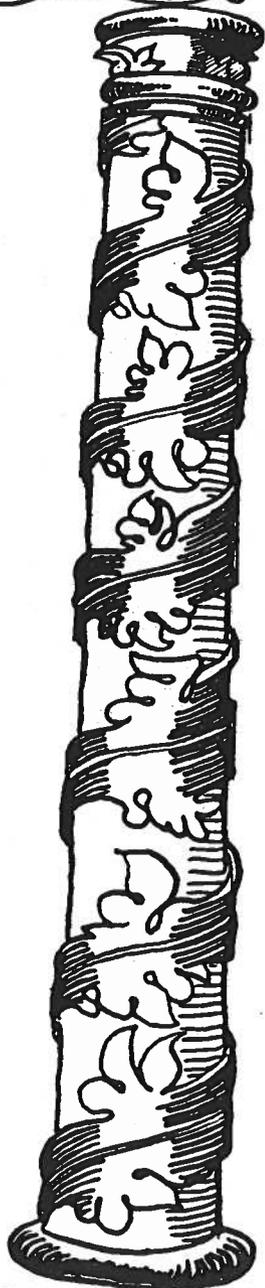
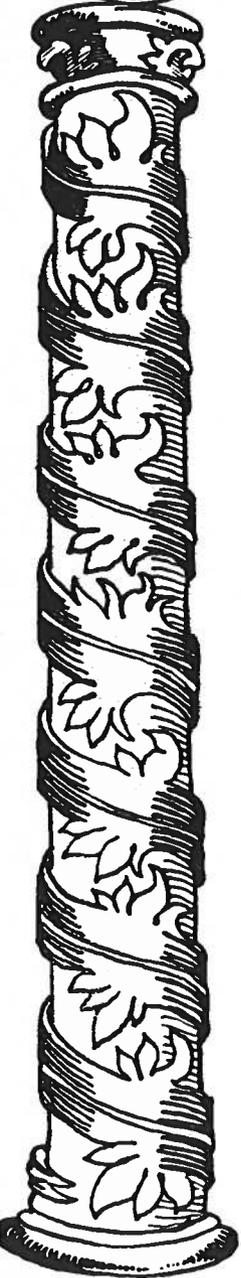


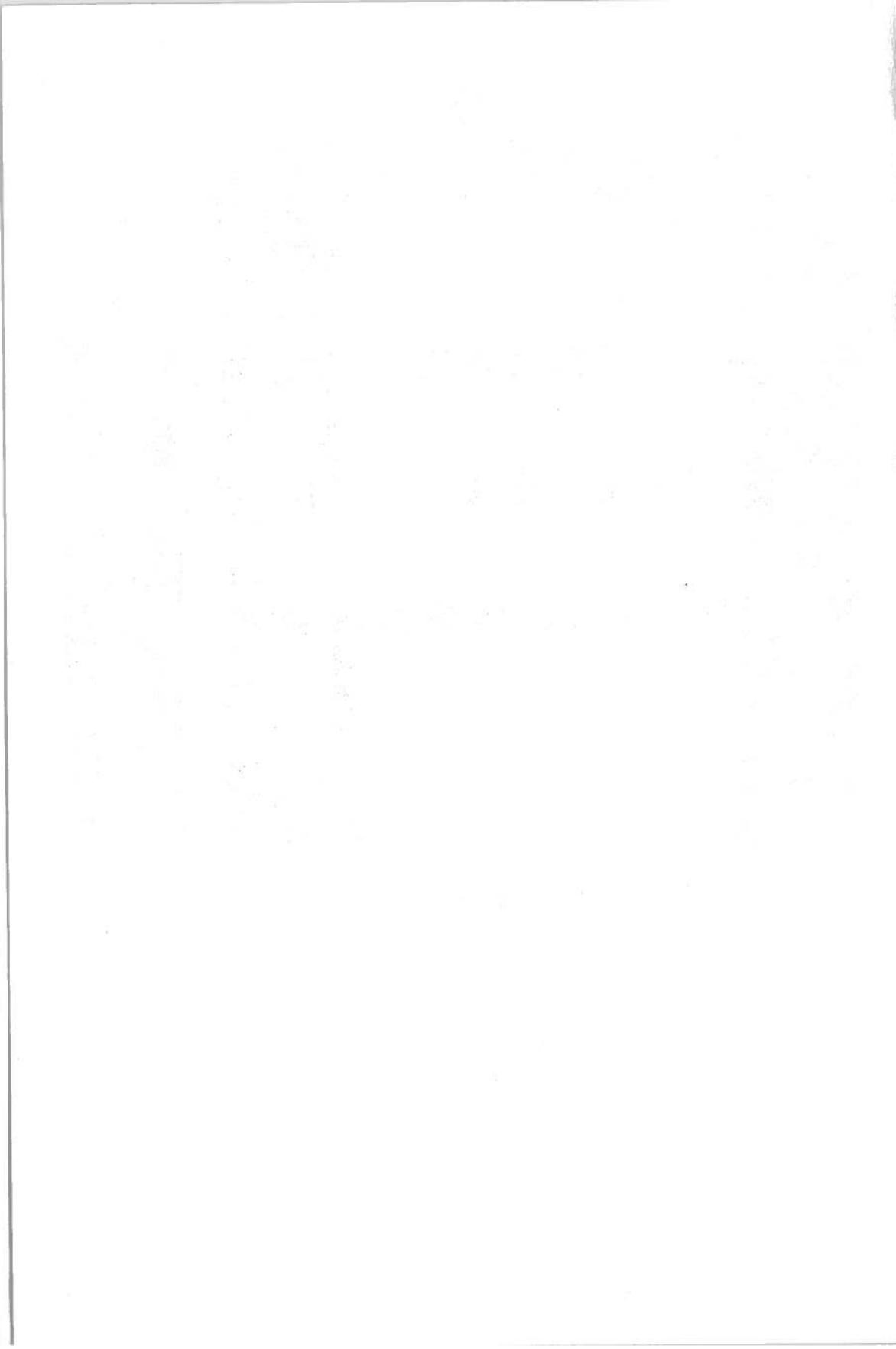
sous la direction
de
Christian Anatole



est le numéro 25 de VIA DOMITIA
— imprimé par le —
Service des Publications de l'
Université de Toulouse-Le Mirail
56 rue du Taur 31000 Toulouse

VIA DOMITIA 25 - 1981 - n° 1





PRESENTATION

Ce cahier de Via Domitia, les auteurs le lancent comme un signe à leurs compatriotes de la vallée de l'Ariège, mais aussi du Languedoc et de tout le pays occitan.

Il s'agissait pour Via Domitia, passant une fois encore par dessus le mépris et les méprises, de donner à lire un corpus de textes de ceux que le XIX^e siècle classait dans la littérature populaire ou folklorique, de ceux que notre époque gourmande de néologismes nomme ethnotextes.

Il s'agissait pour Via Domitia de permettre à un public, souhaité le plus large possible, d'avoir accès à ces textes grâce à une présentation fuyant à la fois le verbalisme creux de l'amateur et le jargon élitiste du spécialiste.

C'était là une exigence morale : à prendre comme objet d'étude leur bien aux gens de l'Ariège il fallait en fin de circuit le leur restituer. Les auteurs, tous Ariégeois de race à l'exception du signataire de ces lignes, originaire de Pyrénées audoises toutes proches, supportent mal que certains se comportent chez eux, y compris dans le domaine intellectuel, d'une manière qui n'est plus tolérable dans les pays du Tiers Monde. Trop longtemps, trop longuement, et aujourd'hui encore, sous couvert d'exigences scientifiques l'intellectuel collabore à une véritable spoliation de l'héritier légitime :

Li clergue e.ls Frances volon dezetar

Lo comte...

proteste l'auteur anonyme de la Cançon de la Crosada au XIII^e siècle.

Les auteurs, ou plutôt les metteurs en scène, des cinq contributions de ce cahier ont œuvré dans l'allégresse. Leur intension étant de donner à lire, de faire découvrir, un ensemble de textes dont la composition s'étale sur un siècle et demi environ. Littérature satirique sans doute, qui s'en prend à un groupe social, à une communauté villageoise, à un individu. Littérature de mauvais goût, voire de mauvaise odeur, qui pouvait conduire ses auteurs en justice. Infra-littérature, diront nos doctes...

Voire ! Acceptons que cette production ne soit pas innocente. Qu'elle clame les désirs et les passions, qu'elle véhicule le sexuel et le politique. Et là voilà redevenue vivante. Ce n'est point pour rien qu'elle a été si longtemps, en concurrence avec les seuls textes de provenance ecclésiastique, à défaut d'œuvres « classiques » — me pardonne Dieu ce blasphème ! — le pain de la parole qu'ont rompu nos ancêtres.

Mémoire à reconquérir. Tout un savoir traduit par le proverbe. Et l'histoire présente et prégnante. L'anticléricalisme ariégeois, il se pourrait bien à lire nos textes qu'il soit plus le fruit des lectures de la châtelaine et du médecin, voltairiens tous deux, que d'une réaction populaire. Qui se souvient que le bonapartisme est encore un courant politique représenté ici à la veille de la Grande Guerre ? Lutte des communautés à travers le blason populaire. Importance du sexe enfin et réglementation en vue de son bon usage. C'est tout cela qu'en vrac invite à redécouvrir ce dossier. Rire et misère :

Le que canta son mal espanta !

Sans doute, puisqu'aussi bien je peux témoigner du plaisir que se sont donné les collaborateurs de Via Domitia. Grâce en soient rendues à qui les a encouragés et leur a fait confiance.

C.A.

Jean PORTE MAILLY
La Cassa singullèra
 1814

Alexandre J.-N. DURAN
Dialogue de Prades
 1868

Christian ANATOLE

I. — Editions antérieures

En 1881, dans le premier des 7 tomes de sa monumentale *Histoire des Ariégeois*, l'abbé H. Duclos fit connaître dix couplets « d'une chanson improvisée, en patois ancien, sur l'air : *Partant pour la Syrie*. Le fond des idées est naïf » — ajoute le commentaire — « emprunté à l'ordre habituel des préoccupations des montagnards ; et cependant les strophes, pour qui sait lire, ne manquent ni d'un certain sel, ni d'un petit ton narquois ¹. » En tenant compte de l'indulgence que Duclos manifeste pour les « productions de l'esprit » de ses compatriotes reconnaissons que l'on a là un « blason » populaire assez bien venu qui daube les habitants de Prades, coupables lors d'une mémorable méprise d'avoir tué un veau qu'ils prirent pour un ours.

Le jugement de Duclos est d'ailleurs ambigu : le critique retient d'abord le côté « naïf » d'une « chanson improvisée, en patois ancien », pour ensuite inviter à une seconde lecture « pour qui sait lire ». Autrement dit les intentions secrètes de l'auteur-improvisateur sont occultées par la plaisanterie triviale et anodine.

Saluons le mérite et le flair de l'abbé Duclos qui recueille pour la première fois le texte de cette chanson, alors anonyme. Certes elle courait déjà tout le Sabarthès et au-delà, et aujourd'hui encore il est assez facile de rencontrer des Ariégeois et des Audois capables de la réciter ou de la chanter.

Les almanachs populaires qui paraissent à la fin du XIX^e siècle vont diffuser le texte largement. L'*Almanac patouès de l'Arièjo* pour 1892, que publie à Foix l'éditeur Léon Gadrat, fournit une version en quinze couplets, donc plus complète que celle fournie par Duclos ².

L'*Almanac de l'Arièjo... per l'annado 1905*, édité à Pamiers par Delaye offre : « L'ours de Prades. Dialogo entre un bouyatjur et un paysan de Prades de Montailou que se rencountreguen à las Gouttinos, le 16 Febrié 1872. (Le fet de casso dount es questioun dins aquesto istorio ses passat à Prades le 10 de Noubembre 1820 ³0 «.

C'est qu'en effet, comme l'indique le titre, la chanson qui compte ici encore quinze couplets est encadrée par 146 alexandrins, dont une trentaine en français. Ce dialogue entre le voyageur, qui parle français, et le paysan est une sorte d'amplification de la chanson. L'ensemble a manifestement été noté tel qu'il avait été transmis par l'informateur. Il est en de nombreuses parties fort altéré et transcrit dans la plus abominable des graphies patoises.

Cette publication suscita une réaction d'Hippolyte Marcaillou d'Ayméric. Dans sa « Notice historique sur les villages composant le canton d'Ax (Ariège) », publiée en 1907 et reprise en 1909 dans l'*Annuaire du département de l'Ariège*, s'il ne fournit pas le texte du dialogue, il donne la meilleure version de la chanson publiée jusqu'à ce jour, en seize couplets ⁴. Mais surtout Marcaillou d'Ayméric fournit toute une série de renseignements sur les auteurs, et de la chanson et du dialogue, ainsi que sur les circonstances qui virent éclore ces deux textes.

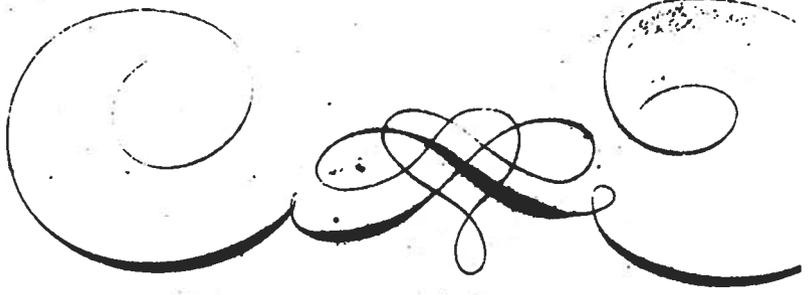
C'est cette version Marcaillou d'Ayméric qui a été à nouveau offerte au public Ariégeois dans une brochure où pour la première fois l'œuvre fait l'objet d'une présentation critique : Joan Porta Malhi (1797-1873) *La Cassa singuliera o cançon d'un vedèl tuat per un ors a Pradas*. Cette plaquette a été presque aussitôt épuisée chez l'éditeur, publiée en 1979 elle était introuvable l'année suivante ⁵.

Tout cela justifie me semble-t-il la publication du plus ancien manuscrit connu de la chanson et du dialogue.

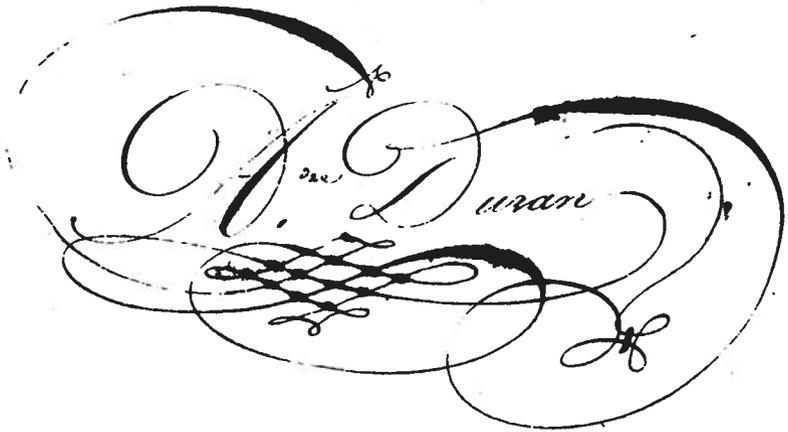
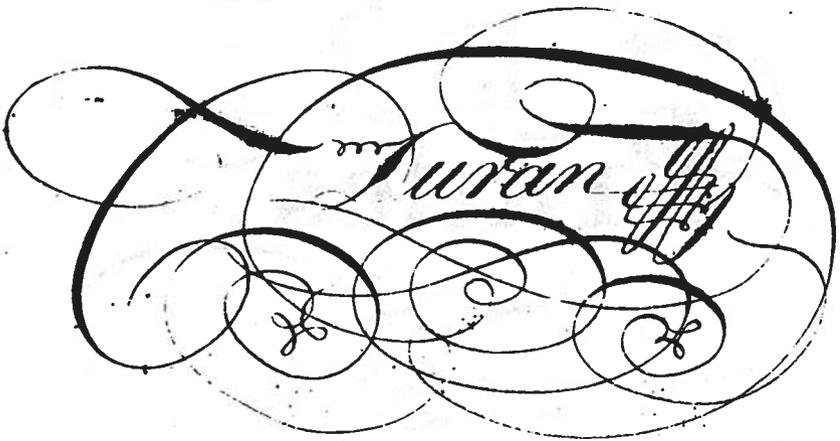
II. — Le manuscrit Duran

Je dois à l'amitié et à la générosité de mon compatriote Jean Fourié communication d'un manuscrit du *Dialogue de Prades* (titre porté par le ms.). C'est un cahier de papier ordinaire, aujourd'hui modestement cartonné, de 36 pages de 14,2 x 20,4 cm. Seules les 22 premières pages ont été utilisées : page 1 : sous une arabesque deux signatures dans des entrelacs comme l'on en faisait au XIX^e siècle, Duran, A^{re} Duran ; — page 2 : mentions au crayon portées par un ancien possesseur du ms. « Ce dialogue m'a été donné par Mlle Augustine Belesta. Ax, 19 août 1873 », et plus loin, « La copie est de M.-A. Duran. On n'a pu me dire le nom de l'auteur », plus loin encore, « C'est M. Duran lui-même » ; — page 3 : titre « *Dialogue de Prades* » ; page 5 : « Dialogue entre un voyageur et un individu de Prades de Montailou qui se trouvent aux Goutinés, relative-

Dialogue.
de
Prades.



1027



ms. Duran : signature de Duran

ment à la chasse qui eut lieu le 10^{me} 9^{bre} 1820 à la suite de laquelle les gens de Prades tuèrent un veau pour un ours » ; — pages 12-17 : chanson en 15 couplets ; — pages 17-18 : reprise et fin du dialogue ; — pages 19-22 : notes d'un ancien possesseur du ms. qui a recopié les remarques de l'abbé Duclos et les a fait suivre d'appréciations malveillantes pour l'œuvre de l'érudite ariégeois.

L'entrée en possession du manuscrit Duran, admirablement calligraphié, imposait le devoir d'une édition nouvelle pour deux raisons principales : tout d'abord parce que l'on était en présence, comme plus haut dit, de l'état le plus ancien du texte de la chanson copié avant 1873, alors que la publication de l'abbé Duclos ne datait que de 1881 ; ensuite parce que le manuscrit était un autographe de A.-J.-N. Duran, auteur du *Dialogue* et que le ms. fournissait, comme l'on pouvait s'y attendre, une version bien supérieure à celle publiée en 1905 dans l'*Almanac de l'Ariège*.

III. — Les auteurs

Tout ce que l'on sait de l'auteur de la chanson provient d'une indication d'Hippolyte Marcaillhou d'Ayméric, qui devait tenir le renseignement de son oncle Duran : « L'auteur de cette chanson est anonyme (sic) ; ses vers ont de la verve gauloise et sont attribués à Jean Portes, dit Mailly, ancien séminariste, décédé à l'Ourza (commune de Prades), en juillet 1876, à l'âge de 84 ans ». Ce qui ferait naître Jean Portes en 1793⁶.

Claude Delpla a rectifié ces indications : « l'auteur se nomme Porte et non Portes. Son acte de décès nous indique qu'il est mort le 5 janvier 1873, à quatre heures, à l'âge de 75 ans, ce qui le fait naître en 1797. Les seuls autres renseignements que nous avons nous apprennent qu'il était né à l'Ourza, hameau aujourd'hui abandonné, dans une vallée parallèle à celle de Prades, à environ 3 km à vol d'oiseau. Il était fils de Barthélémy Porte et de Jeanne Savoie, il était cultivateur, il était veuf de Marguerite Sarda ».

Comme la chanson « *La Cassa singuliera* » utilise un air du flûtiste Philippe Drouet, qui le composa en 1810, peut être datée au plus tôt de 1814, époque où Jean Porte Mailly avait dix-huit ans, l'attribution faite par un excellent connaisseur des choses et des gens du haut-Sabarthès peut être admise sans difficultés.

On est mieux renseigné sur Alexandre-Joseph-Noël Duran, né à Sorgeat en 1802, fils d'un régisseur de la forge à la catalane d'Orlu, qui exerça un temps les fonctions d'instituteur, puis celles de juge de paix à Ax, où il devait s'éteindre nonagénaire le 26 juillet 1894.

Duran est l'auteur d'une petite brochure, *Narration statistique sur la vallée d'Orlu et poésies diverses* (Foix, Pomiès, 1873. — 51 pages + 4 h.t.) où bien loin de se livrer à ce que nos contemporains appellent la statistique il raconte ses souvenirs personnels et ceux qu'il a pu recueillir des habitants d'Orlu. Ce sont surtout des histoires de chasse à l'ours qui rendent intéressant cet opuscule. Et aussi les deux poèmes occitans qui le terminent, dont l'un raconte les mésaventures qu'éprouva le curé Olive avec sa chorale, et dont l'autre dit les sentiments qu'éprouve, à l'égard de la république, « le berger de Lapatrie sur le pic de Latoro, le 4 septembre 1870 ». La première de ces pièces « Le curé d'Orlu et son lutrin » fait encore de nos jours figure de classique dans le répertoire de nombreux Ariégeois.

Ce mince bagage a valu à Duran de rentrer dans la cohorte des Ariégeois illustres : l'abbé Duclos l'a honoré d'une dizaine de pages dans son *Histoire...* ⁷. Par ailleurs, à diverses reprises Hippolyte Marcaillhou d'Ayméric a parlé de son oncle Duran ⁸. C'est lui qui nous renseigne sur la date et les circonstances de la composition du « *Dialogue* » : « Cette pièce de vers, comprenant 206 alexandrins dont 28 seulement en français, est restée longtemps inédite. Elle fut composée le 15 juin 1868, par notre oncle, A.-J.-N. Duran, bien connu pour sa verve poétique [... ...]. Nous possédons le manuscrit original du Dialogue de Prades qui fut rédigé sur de mauvaises rimes où la raison et la logique étaient souvent sacrifiées, rimes fournies par P. Cruchandeau, receveur des Douanes, à l'Hospitalet ⁹. »

On remarquera d'assez sensibles différences entre notre manuscrit et celui décrit par Hippolyte Marcaillhou d'Ayméric. Sans doute peuvent elles s'expliquer en partie par quelques fautes non redressées à la correction des épreuves d'imprimerie : le dialogue compte 306 vers au total, chanson comprise, et non 206 alexandrins : ou par une lecture un peu rapide : il y a effectivement 28 vers prononcés par le voyageur en français avant que le paysan n'interprète la chanson, mais il y a 8 autres vers en français ensuite, soit un total de 36 alexandrins français.

Plus difficile, impossible même à expliquer, la précision suivante : « La chanson [... ...] ne comprend dans le manuscrit de A. Duran que onze couplets de vers hexamètres ; le poète a eu tort de modifier plusieurs strophes et de ne pas conserver à cette chanson son cachet d'originalité, au moins pour les dix couplets reproduits par l'abbé H. Duclos ». Il faut donc qu'il ait existé un autre ms. Duran, puisque celui en notre possession fournit le texte de la chanson en 15 couplets.

Si l'abbé Duclos a sans doute exagéré les mérites littéraires d'A.-J.-N. Duran, Hippolyte Marcaillhou d'Ayméric, comme aussi le docteur L.-S. Fugairon ¹⁰ ? ONT ETE TROP SEVERES A SON EGARD. Il y a chez Duran un plaisir de conter qui le rapproche et en fait d'une certaine manière un prédécesseur d'Achille Mir.

IV. — Essai d'interprétation

Dans le numéro VII de *Via Domitia* Xavier Ravier et Jean Ségué parlent sans indulgence de la chanson de la *Cassa singullera* dans leur commentaire des « Chants folkloriques gascons de création locale récemment découverts dans les Pyrénées », 2^e série. Ce commentaire est passé sans la moindre modification dans la publication récente en volume sous un titre légèrement différent : Xavier Ravier et Jean Ségué, *Poèmes chantés des Pyrénées gasconnes* ¹¹. Voici leur appréciation de la *Cassa singullera*, pièce qu'ils comparent à une des trouvailles de X. Ravier, la « Chasse d'Esquièze » : « Nous n'avons cité cette pénible joyeuseté que pour confronter les oppositions irréductibles de la poésie paysanne lettrée et de la poésie populaire, plus exactement pour montrer l'imbattable supériorité de celle-ci quand il s'agit d'exploiter un thème folklorique... »

Ce jugement très négatif se justifie dans l'optique adoptée par les auteurs. Ils ont senti, et les renseignements obtenus nous le confirment que l'auteur était un demi-savant ou demi-clerc ; mais ils ne se sont pas rendu compte que ce

texte avait un intérêt tout autre que celui d'être « une histoire de rigolade, bâtie sur un thème de folklore général : la chasse ridicule ». En effet la *Cassa singuliera* témoigne de tensions politiques entre bonapatistes et royalistes lors de la chute de l'Empire. Et ce texte retrouva une nouvelle actualité sous le second Empire.

On n'a pas suffisamment pris garde, selon nous, à quelques faits importants. La plupart des textes imprimés et notre manuscrit indiquent le timbre sur lequel doit être interprété la *Cassa singuliera*. C'est l'air de la romance *Partant pour la Syrie*. Publiée en 1810 les paroles de cette mièvre production ont été attribuées à la reine Hortense (fille de l'impératrice Joséphine, épouse de Louis Bonaparte, roi de Hollande, et mère de Napoléon III). Elles seraient dues, en réalité, au comte Alexandre de Laborde (1774-1842), un béarnais, archéologue et homme politique, qui était alors membre du Conseil d'Etat. Quant à la musique elle est incontestablement du flûtiste Philippe Drouet (1792-1873) qui a été en Hollande le secrétaire musical de la reine Hortense¹². L'important c'est que composées en 1810, dans le cercle de la reine Hortense, sous l'Empire, musique et paroles deviennent sous la Restauration un chant séditieux, signe de ralliement des bonapartistes. Ajoutons que sous le second Empire cette romance sera l'air officiel des fêtes de Napoléon III, fils d'Hortense de Beauharnais, le gouvernement impérial tentant sans succès d'en faire un chant patriotique, un chant national.

A quelle époque a donc été composée la chanson de la *Cassa singuliera* ? Marcaillou d'Ayméric prétend que l'incident qui a provoqué cette composition s'est passé le 30 août 1814 ; l'*Almanac de l'Ariège* et notre manuscrit le situent l'un et l'autre le 10 novembre 1820. Remarquons qu'août 1814 ou novembre 1820 nous sommes en période de Restauration. Nous avons affaire à un chant, même si Jean Porte Mailly ne l'a pas composé immédiatement, qui est « daté ». Or la *Cassa singuliera* a trouvé au départ une sorte de « structure d'accueil » : l'air de Philippe Drouet, qui accompagnait des paroles que nous trouvons mièvres et sirupeuses mais qui avaient une toute autre résonance pour les contemporains, bonapartistes aussi bien que monarchistes, et qui de toute façon appartiennent au registre noble. Sur cet air, sur ce timbre, Jean Porte Mailly compose une chanson facétieuse, qui blasonne les habitants de Prades. Il paraît évident qu'il y a là une intention parodique très nette : ce qui se passe lorsque les carabins composent une chanson de salle de garde sur un air de cantique connu ! Je tenais donc pour à peu près certain que les paroles de la *Cassa singuliera*, sur un air composé dans la plus officielle société du régime impérial et devenu le chant de ralliement des nostalgiques de ce régime, émanaient d'un milieu royaliste. Là où, en pur « style troubadour », on exaltait l'héroïsme du « jeune et beau Dunois partant pour la Syrie », on raconte la méprise, la frayeur et la bêtise des gens de Prades. Procédé, comme l'on dit aujourd'hui, de carnavalesque. Cette impression a été confirmée par les renseignements fournis à ma demande par Mademoiselle Claudine Pailhès, Directrice des Services d'Archives de l'Ariège. En effet on s'aperçoit que l'adjoint au maire de Prades est en 1813 un nommé François Rouzaud qui figure, au vers 49, en tête de la troupe des *Pradencs*. Duran à la fin du XIX^e siècle connaissait le nom du leader des bonapartistes de 1813. C'est lui qui l'a indiqué à Marcaillou d'Ayméric qui le signale en note. Ce François Rouzaud disparaît après 1814 des listes municipales. Par

contre on rencontre dès 1814 sur ces listes un Félix Arnaud qui pourrait bien être le *Félix del Mero* de la chanson.

Disons tout de suite qu'il n'est pas sûr que la diffusion et le succès si largement attesté jusqu'à nos jours de ce texte soient dus à l'allusion politique qui présida à sa composition. Cependant Claude Delpla fait remarquer que cette chanson appartient traditionnellement au répertoire du parti de l'Ordre, à la Droite : « Les républicains et la Gauche la considéraient comme diffamatoire. Tel républicain farouche ne supportait pas de l'entendre, même pour plaiser ».

On aurait au contraire pu penser que, passée la Restauration, le motif politique se soit rapidement oublié et qu'il ne soit resté qu'un texte plaisant d'autant que les gens de Prades pour la grande joie de leurs voisins du pays d'Ax ou du pays de Sault. Mais si l'on y prend garde on constate que c'est sous le second Empire, le 15 juin 1868, que A.-J.-N. Duran réactualise, relance l'histoire en l'encadrant de son *Dialogue*. A une époque où, contrairement à ce qui se passait sous la Restauration, *Partant pour la Syrie* est un chant officiel. Là encore, avec plus de prudence peut-être, ne faut-il pas voir une manifestation d'hostilité au bonapartisme ? Dans ce cas, de satire émanant d'un milieu royaliste au départ, notre chanson aurait été l'objet d'une tentative de récupération par un écrivain républicain. A.-J.-N. Duran publia en 1873 une *Ovation à la république* très critique pour le régime impérial. C'était manifestement un républicain, quoique très conservateur, que Duran.

Les pages qui précèdent aideront à lire, nous l'espérons, un texte trop souvent malmené par les éditeurs et les critiques. Une production populaire qui pose, on s'en sera rendu compte, beaucoup plus de problèmes que nous ne prétendons en avoir résolus.

V. — Notre texte

Nous reproduisons le texte fourni par le manuscrit Duran en notre possession. Nous n'avons retenu des versions publiées précédemment par l'abbé Henri Duclos et Hippolyte Marcaillou d'Ayméric que les variantes qui présentent une importance quand au sens et au lexique ; nous avons par contre rejeté les variantes purement orthographiques. Les leçons provenant de Duclos sont introduites par un *D.* suivi, lorsque la strophe entière n'est pas reproduite, par le numéro du vers correspondant de 1 à 8. Les leçons empruntées à Marcaillou d'Ayméric sont signalées par un *M.* Lorsque Marcaillou d'Ayméric fournit le même texte que Duclos cela est indiqué par un *idem*.

On trouvera en note quelques rares éclaircissements pris pour l'essentiel à la notice de Marcaillou d'Ayméric. On trouvera aussi l'explication de quelques termes rares ou hors d'usage. A titre d'exemple nous reproduirons en note, quelques passages provenant de la version publiée par l'*Almanac de l'Ariège* : le lecteur y prendra conscience de la dégradation que la transmission orale peut faire subir très rapidement à un texte. Le texte recueilli par André Lagarde à une date relativement récente, qui figure dans cette livraison de *Via Domitia*, illustre encore cette réflexion mais surtout, *in vivo*, rappelle les conditions matérielles de transmission de textes dans la société traditionnelle.

*Nos remerciements vont à tous ceux qui ont rendu possible cette étude :
Mademoiselle Claudine Pailhès, Messieurs François Baby, Claude Delpla,
Jean Fourié, André Lagarde, André Nouziès et Jean-Henri Pélofy.*

- 1 - Henri Duclos, *Histoire des Artégeois (comté de Foix et vicomté de Couserans). De l'esprit et de la force intellectuelle et morale dans l'Ariège et les Pyrénées centrales.* Paris, Didier, 1881. Tome I, pp. 610-611.
- 2 - *Almanac patouès de l'Ariège.* Foix, Gadrat, 1892, pp. 33-34.
- 3 - *Almanac de l'Ariège... per l'annado 1905.* Pamiers, J. Delaye, pp. 40-47.
- 4 - Hippolyte Marcaillou d'Ayméric : « Notice historique sur les villages composant le canton d'Ax (Ariège) » in *Annuaire du Département de l'Ariège*, 1908. pp. 1-140. La notice concernant « Un veau pris pour un ours. Chanson patoise composée à ce sujet » aux pp. 131-133.
- 5 - Joan Porta Malhi (1793-1873), *La Cassa singuliera o cançon d'un vedèl tuat per un ors a Pradas*, texte e musica. Avant-propos et présentation de Christian Anatole. Notes et glossaire de C. Anatole, François Baby et Claude Delpla. Foix, Gadrat, 1979, 24 pages.
- 6 - Marcaillou d'Ayméric, *op. cit.*, p. 132.
- 7 - Duclos, *op. cit.*, pp. 602-610.
- 8 - Marcaillou d'Ayméric, *op. cit.*, p. 66-69.
- 9 - *idem*, *op. cit.*, p. 133.
- 10 - Docteur L.-S. Fugairon. *Topographie médicale du canton d'Ax...* Paris, Asselin et Houzeau, 1888. Sur A.-J.-N. Duran voir p. 128.
- 11 - *Via Domitia VII — Annales publiées par la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Toulouse (IX^e année, fascicule 4, 1960).* Voir aux pages 77-79. Xavier Ravier, Jean Séguy. *Poèmes chantés des Pyrénées gasconnes.* Paris, C.N.R.S., 1978. Voir pp. 65-66.
- 12 - Voici le texte de la romance :
En partant pour la Syrie :

1

Partant pour la Syrie
Le jeune et beau Dunois
Alla prier Marie
De bénir ses exploits
« Faites, reine immortelle,
Lui dit-il en partant,
Que j'aime la plus belle
Et sois le plus vaillant (bis)

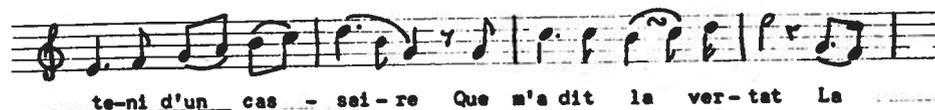
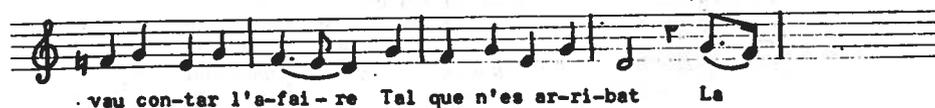
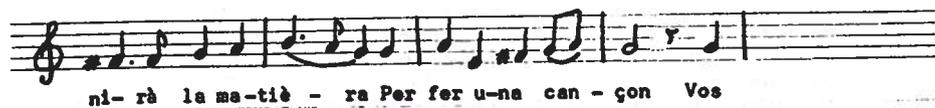
2

Il écrit sur la pierre
Le serment de l'honneur,
Et va suivre à la guerre
Le comte, son seigneur.
Au noble vœu fidèle,
Il crie en combattant :
« Amour à la plus belle !
Honneur au plus vaillant ! » (bis)

3

« Viens, fils de la Victoire,
Dunois, dit le seigneur ;
Puisque tu fais ma gloire
Je ferai ton bonheur ;
De ma fille Isabelle
Sois l'époux à l'instant,
Car elle est la plus belle
Et toi le plus vaillant ! » (bis)

A l'autel de Marie
Ils contractent tous deux
Cette union chérie
Qui seule rend heureux.
Chacun dans la chapelle
Disant en les voyant :
« Amour à la plus belle !
Honneur au plus vaillant ! » (bis)



DIALOGUE DE PRADES

Dialogue entre un voyageur et un individu de Prades de Mountai [Ilou] qui se trouvent aux Goutinés, relativement à la chasse qui eut lieu le 10^{me} 9^{bre} 1820, à la suite de laquelle les gens de Prades tuèrent un veau pour un ours.

Le voyageur, apercevant Prades s'adresse au paysan.
Arrête donc, l'ami, quel est ce grand village
Qu'on voit dans ce bas fond ? C'est Prades, je le gage.

Le paysan.

Mespresex pas, moussu, en titran de bilatgé,
Un loc ta renoummat dins tout le bésinatgé ;
Sapiax qué bous troumpax et qu'abex un grand tort, 5
Nostra billa de Pradés, jadis aijec un fort.
Si boulex disputa sus un pareil chapitré
Podi bous culbuta et bous moustra le tytré.

Le Voyageur.

Je ne veux point, l'ami, disputer avec toi,
Réponds-moi seulement et sois de bonne foi : 10
Peut-on se procurer de la quinquaille
Et bien d'autres objets, réponds-moi, je t'en prie.

Le Paysan.

Y troubarex de tout, de boutous de braguéta,
De seillés per les gats et estuchs de carrêta
De bridés per les mousqués, estréous et espérous
Bous poudex countenta de toutes lés faisous. 15

Le Voyageur.

Ces fort bien, mon ami, c'est bien la mon affaire.
A ma curiosité voudrais-tu satisfaire ?

Le Paysan.

Né pas le tems, moussu, de resta près de bous,
Ni respoundré tapaouc à bostrés questious ;
Me cal d'aquesté pas ana coupa de lléna
Que débi carreija tout soulet sus l'esquéna. 20

Le Voyageur.

Tu le feras plus tard et pour t'indemniser
J'ai sur moi quelque argent que je veux te donner ;
Mais j'exige, surtout, un avœu bien sincère ;
Il faut tout avouer, tu le feras, j'espère. 25

Le Paysan.

Crési pas me troumpa, toutis bostris détours
Nou tendent qu'a sabé, de néou l'affé de l'ours.
Bous juri sans menti, que n'éri pas del noumbre
Si boun disi quicom, beilléau me faré roumpré
Et bous cousseilli pas, boli bostré prouffit,
De né diré un soul mot, ou bous bési couffit. 30

Le Voyageur.

Je suivrai ton avis, il parait salulaire
Ne me déguise rien concernant cet affaire ;
Tu peux te reposer sur ma discrétion.
Commence le sujet de ta narration. 35

Le Paysan.

Apprenèx dounc, moussu, qu'un surnoummat Lé Gat,
Ségaba dins un camp, fugic tout espantat.
Arriba sus le tard dins la billa de Pradés
Ount anaba cerca, noumbre de camaradés
Per tua l'ours, dix-eil, un gros animal d'ours,
De tant qué m'a fait pou, né soun toumbat de mours.
Lé troubarex, messius, al mieich d'una sibada
Beïrex facillament qué l'a touta coulcada
Armen-nous de fusils, sabrés et pistoulets
De taillantés picassés, coutels et estillets.
Marchen bés l'animal ambé un fermé couratgé
Garax, moussu, del Gat qu'in éra le llengatgé.
Anem François Rouzaud, Bédoïcha, Cousiné
Armats-bous de séguit et Mestré Capeillé
Sé calqu'un, per hazard, a qualqua bayounetta 40
45
50

Qué la debrembé pas qu'al coustat sé la metta.
Qu'al prendré, mous amics de sagés précautious ;
Sapiax qu'un ours blassat ben de cop furious.
Almens débrembex pas gibissiera ou giberna **55**
Munisquen-nous tabés d'una clara lanterna
Car dins l'escuréat pouria nous descapa,
S'y cal poudé béiré per poudé l'ajusta :
Le Pon, le Capeillé se placégou al centré
Ambun doublé fusil et la paou dins le bentré **60**
Tandisqué la Bédoucha, séguit del Cousiné
Soustengen les coustax, sé ba fasiou darré.
Marchaben al coumbat ambuna granda péna,
N'abin, sensé menti, la culota miech pliéna
Cadun, malgré sa paou bol estré couratjous **65**
Et demanda l'endreit qués lé pus dangereux
L'ours sensé s'espanta et sans creigné l'ataqua
Mugisquec tout d'un cop, couma el fil d'una baqua
A peina aijec el fait un soul mugissement
Qué terrassec de paou tout le destacament. **70**
Sé crésen perséguits per un ours ou una oursa
Len de sé consulta prenou toutis la coursa
Malgré qué le pays sié fort escalabrous
De tan que né courin, aurin crébat un gous
Jamais dégus n'a bist courré de tala sorta **75**
Plusieurs dés coumbattans pregeren una storta
D'autris en arriban eren presque sans pouls
Péladis dal bisatgé, des mas et des jénouls
Implouren le secours de la bierja Maria
La troupa pauc-a-pauc s'assembla, se rallia ; **80**
Prestis un segond cop à marcha al coumbat
Se deichen débansa per Bourtoumiou del Rat
L'animal bets un llum, bes eil se précipita
La troupa le besen, pren encara la fuita
Més sieix cops de fusils y toubou sus la peil **85**
Anlloc de tua l'ours tuéren un bédeil.
Berthoumiou le prumier, betx, ambé la lanterna
Qués blassat al coustat, al coil et sus la perna
De surpresa, moussu, nou pousquec rébéni
Aço, dix as Pradens, se saura llen d'assi. **90**
Caldrio si m'en crésets, dix, parlant as cassairés
Cacha si sé poudio l'ebenament as aïres
Siats certenis, messieus, qué noun riran sus nas
Preguen qu'aquel affé sé descurbisquec pas.
Tout cé qué m'en sap mal, es qué diran qu'a Pradés **95**
Si fa de tens en tens de beillés quillanadés
Aqui n'es pas le tout, le mestré del bédeil
Pouria pla nous dressa un proucés criminel.
Moun abis serio donc qu'anem en sa présença
Prouba toutis en corps, touta nostra innocença **100**

Et, sourtin de chez el, trouba l'autouritat
La préga fortament de prendre un arrestat
Qué le qué parlara de pareilla abentura
Embun fer caut sera, marquat à la figura. 105
Le mestré estant countent acourara le Bedeil
Fricassara la bianda et se bendra la peil.
Mes le particulier qu'es sensiblé à la perta
La ratja dins le cos, partis d'un pas alerta
Ba trouba les autous qu'an tuat l'animal
Les courrouça, les cita dabant un tribunal 110
En s'y randen farin l'objet de la riséya
D'ailleurs, nou poden pas, car an la diaréya
Cadus dins soun oustal d'un tal fait es malaut
Ço qué fa qu'el Felix les aura per défaut 115
Nou s'aproucharan pas, oui ; bous oc asséguri
Soun ségu de moun fait sus moun ama né juri
Car se poudin abei cachea l'ébénament,
Nou régrretarin pas una soma d'argent.

Le Voyageur.

Ton discours me ravit, il est plaisant risible
Prendre un veau pour un ours, ça paraît impossible. 120

Le Paysan.

Le fet es trop ségu, oui, moussu, crésex mé
Sus céqué bous ai dit poudex ajusta fê.

Le Voyageur.

Puisqu'il le faut, je veux absolument le croire
Accepte, mon ami, ces deux écus pour boire.

Le Paysan les prenant.

Bous merci, Moussu, tant ex recouneichent 125
Al récit qué bous faou d'aquel ébénament ;
Que si ba désirats bous cantaré de suite
Una lingua cansou qu'es benguda à la suite.

Le Voyageur.

Tu es trop complaisant, je veux bien t'écouter
Je serai satisfait de t'entendre chanter. 130
Mais je voudrais savoir si c'est par complaisance
Qu'on fit cette chanson, tu le sais, je le pense.

Le Paysan.

Nou podi pas, Moussu, dins un semblablé cas
Bous parla surament, nou lé couneichi pas 135
Certenis das Pradens disen qu'es un fargairé
D'autris an souçounat un moussu de Belcaré
Dins le courmençament tout Prades en entier
Aijoc les els fixats sus certain douanié
Citoun tabés, Moussu, le pourteur de coustrénta
Qué resta dins Quilla, lin faguèroun la plénta 140

Les bouturiés del bi le boulin alabets,
Chez el, le regala de qualqués cops de fouets
Més l'homme s'escusec : Me creijets pas coupablé
Lour dix-eil en tramblan, jou nou soun pas capablé
De cansouna dégus, et touchoun lour respoun
Qué calcus a boulgut se serbi de soun nom.
Sus un pareil abot les Pradens se calméren
Y fasqueguen pas rés àtal ba décidéren
De paou fousquet malaud et pribat per un temps
De pourta les billets à las pus pauros gens.

145

Le Voyageur.

Parlons naïvement, ce pauvre homme est à plaindre
L'on trouve don chez-toi des personnes à craindre.

150

Le Paysan.

N'y a pas un dins le cas de fé maichanta actiou
Mas l'orgueil es bertat nous met hors de rasou
Per bous prouba le fait, crésen toutis amassa
Qu'en estadis tirats de qualqua illustra rassa.

155

Le Voyageur.

Tout ce que tu me dis paraît plus qu'étonnant
Mais cet excès d'orgueil est ma foi rebutant.

Le Paysan.

Crésex à moun récit tal défaut nous doumina
Le pourtant descubert cadun sus nostra mina
L'homme n'es pas parfait, tal es nostré défaut
Es counégut, Moussu, dins le país de Saut.

160

Le Voyageur.

Un chacun a le sien et personne n'en doute
Chante-moi la chanson, commence, je t'écoute.

Air : Le jeune et beau...

1^{er} C.

La cassa singuliera
Feita per les Pradens
A fournit la matiera
Per fé riré las gens
Degus nou crex poussiblé
Qué le fait sio certain
Es talement risiblé
Qu'a circulat fort lien.

165

170

2^e C.

En coupan la cibada
Un surnoummat Lé Gat
Fousquec sus la brespada
Tout à fait espantat

175

Quitta sul cop l'oubratgé
Courris cerca secours
Disen dins le bilatgé
Qu'el a bist un bel ours. 180

3^e C.

Una semblabla alarma
S'empara des esprits
Et tout un cadun s'arma
Autant grands qué petits 185
L'un pren una picassa
D'autris de pistoulets
Ambé fusils de cassa
Coutels et estillets.

4^e C.

Armats de touta sorta
Per tua l'animal 190
Le Gat d'una boux forta
Dix quel cal un fanal
Sapiax que s'y cal bésé
Per poudé l'ajusta 195
N'espargnex pas le blézé
Ni l'oli qué caldra.

5^e C.

Sa fa batré la caïcha
Marchen bes l'animal
Bolen qué de la graïcha 200
Sio fait partatgé égal
L'ours bésen la lumièra
Fec un mugissement
Et la troupa guerrièra
Partic coumma le bent.

6^e C.

Arriban al bilatgé 205
Eren presque sans poul
Péladis dal bisatgé
Des mas et des génouls
Plusieurs an una entorsa 210
Per boulé tan fugi
Cal qué benguen per força
A Mailheau per gari.

7^e C.

Rebenguts de la freza
Tournen per l'attaqua
Alumen brox de téza 215
Per millou l'ajusta
L'animal se présenta

Et les Pradens d'abort
Quoiqué saisis de crenta
Li tiren et cats mort.

220

8° C.

Criden d'una boux forta
Courrex l'aben tuat
Et calcus de l'esquorta
Lour dix tout estounat
Qu'aben fait camaradés
S'en riran as entours
D'abé tuat à Pradés
Un bedeil per un ours.

225

9° C.

D'aprex tala bestiesa
On pot lour reproucha
Que pareilla soutisa
Sé pot pas perdouna
Cal abé la berliua
Car tout le moundé sap
Qu'un bédeil a de qua
Et qué l'ours nou n'a cap.

230

235

10° C.

Sen ban toutis amassa
Trouba l'autouritat
Et y demanda en gracia
De prendré un arrestat
Qu'al frount et la figura
Marquarant tout Pradenc
Qué dira l'abentura
Al pu mendre Sautenc.

240

11° C.

Dins toute la Gascouigna
Aquel bruch a courrit
S'estouffen dé bergouigna
Et cerquen qui ba dit
Bourdeous et Carcassouna
Perpigna ba saput
A Bésiez à Narbouna
Le fait es counégut.

245

250

12° C.

Tout le moundé s'empressa
De boulé greicha d'ours
Loun demanden sans cessa
Dé toutis les entours
Dé pertout lour escriben
Jusques de Montréal

255

- Per sabé quand estimen
La peil de l'animal. 260
- 13^e C.
- S'an mes pel la cerbeilla
Qu'acos un chirurgien
Qu'agissen ambé zela
Ba fait sabé fort llien
Un tout autré à sa plaiça
Séloun lour arrestat
Sensé la mendra gracia
Sul cop siria marquat. 265
- 14^e C.
- De bergougna et de hounta
Pareichen terrassats
La ratgea les surmounta
Si jamais loun parlats
Per tout ce qu'an amassa
Nou aurin pas boulgut
Qu'un tal partit de cassa
Se fousquessa saput. 270
- 15^e C.
- Mes le Felix del méra
Mestré de l'animal
Courzic dins sa coulera
Al pus prex tribunal
Un proucsés se coumença
Se jutja sans apell
Pagaran per sentença
Qranta frans dal bedeil. 275
- Le Voyageur.* 280
Tu me ravis, mon cher, j'ai plaisir de t'entendre
Mais cette grasse d'ours ou veulent-ils la vendre.
- Le Paysan.* 290
Se ba sabiots, Moussu, soun ségu qué ririots
Abioun déjà liabat un centenat de pots
Esprès per counteni aqueilla dita graïcha
Qué débio répausa al founzé d'una caïcha
Apres un certen tens debin la transpourta
Chez les Pharmaciens, per poudé s'en desfa
Car sa proupietat asséguren qu'es tala
Que calma la doulou dita rhumatismala
Né dintra qualqué pauc dins un certain enguent 295
Qué dins las fractious on fa serbi soubent.
- Le Voyageur.*
Mais pour te parler clair souffre que je te dise

Que je suis bien fâché d'une telle méprise
Puisque la dite graisse a autant de vertus
J'en aurais acheté pour dix ou vingt écus.

300

Le Paysan.

Moussu, s'en cal passa, soun par raport à bous
Al foun dal cor fachat, si souffrex des doulous.

Le Voyageur.

Je n'ai jamais souffert des douleurs de l'espèce
Il faut se séparer. Adieu donc, je te laisse.

Le paysan.

Dious bous douné, Moussu, de fort bounis camis
Jusqu'a que six randut dins le bostré pays.

305

FIN

VARIANTES

1^{er} COUPLET

D. La cassa singuliera, / Fayta dins le cantou, / Fournira la matière /
Per fé una cansou. / Bous baou counta l'affayré / Tal qué nès arribat, / La téné
d'un cassayré / Qué n'a dit la bertat. (*bis*).

M. idem.

2^e COUPLET

D. Al temps qué las sibadés / Soun prestés à coupa / Moussu le Gat dé
Pradés, / Sul tard ba s'espanta. / Quittan sul cop l'oubratgé, / Courris cerca
secours / En disen pel bilatgé / Qué n'a bist un bel ours. (*bis*).

M. vers 2. Soun prestés à séga // *vers 5.* Quitta sul cop l'oubratgé // *Vers*
8. Qu'abio bist un bel ours.

3^e COUPLET

D. Mais una tala alarma / S'empara dels esprits, / E fa que cadun s'arma
/ Aoutant grand qué petits. / L'un pren una picassa, / L'aoutré dé pistoulets, /
L'aoutré fusils dé cassa, / Coutels et estilllets. (*bis*).

M. vers 3. E sul cop, cadun s'arma.

4^e COUPLET

D. vers 1. Armats de talla sorta.

M. idem.

5^e COUPLET

D. vers 1. Né fan batre la caycha // *M. vers 1.* Né faou batré la caïcha.

D. vers 3. Boulén qué dé sa graycha // *M. vers 3.* idem.

D. vers 6. Fa un mugissement // *M. vers 6.* idem.

M. vers 8. Fugic coumo lé bent.

6^e COUPLET

M. vers 4. De las mas, des dounouls.

D. vers 5-6. Plusiurs an una estorta / Per abé tant fugit.

M. vers 5-6. idem.

7^e COUPLET

D. Rébenguts dé lour fraisa, / Tournen per l'attaqua, / Allum'n broc de téza / Per milhou l'ajusta. / Mais qualqué boun cassayré, / En bésen l'animal, / L'ajusta, lé fa cayré / Aoutant retté qu'un pal. (*bis*).

M. idem.

8^e COUPLET

D. vers 1-4. Criden d'una boux forta : / A la mort ! à la mort ! / Et plusiurs dé l'ascorta / S'approuchéguen d'abord / *M.* vers 1-4. idem.

9^e COUPLET

D. manque.

M. vers 4. Sé déou pas perdouna.

10^e COUPLET

D. Déciden su la plaça, / Dé la téni cachat, / D'ana toutis an massa, / Prèga l'outouritat, / Dé fayré fé la crida / De nous pas diré un mot, / Sus péna de la bida, / Et paga tout l'escot. (*bis*).

M. idem.

11^e COUPLET

D. manque.

M. vers 3. S'amaguen dé bergougna.

12^e COUPLET

D. manque.

M. vers 3. Né demanden sans cessa.

13^e COUPLET

D. manque.

M. S'aou mes per la cerbello / Qu'ero un pharmacien / Qu'agissen ambé zélo, / Ou a fait sabé pla lein. / Per tala foutralisa / Aou pres un arrestat / Al cap de sa camisa, / Des pès sira pendjat ! (*bis*).

14^e COUPLET

D. manque.

M. vers 5. Per tout so qué s'amassa.

15^e COUPLET

D. Mais lés Félix del Maira, / Maistré dé l'animal, / Traspourtat dé couléra, / Courris al tribunal. / Le proucés sé coumença, / D'abord és terminat. / Félix, per rescoumpença / Cranta francs n'a palpats (*bis*).

M. idem.

16^e COUPLET

Figure uniquement dans *M.*

La casa singulièra
Feita per les Pradens,
A serbit de matièra
Per fè riré las gens
Digus nou creis poussible
Qu'aquel fet sio certain.
Es taloment risible
Qu'a circulat pla lein ! (*bis*).

NOTES AU TEXTE

TITRE. — L'Almanac de l'Ariège intitule notre texte comme on l'a vu plus haut « L'ours de Prades ». Monsieur Adelin Moulis dans son *Diccionari Lengodoucian-Frances* (Verniolle, 1978) consacre une note, page 230 à « l'Ours à las sibados ». Le titre commun, souvent employé, est pris du premier vers de la chanson « La cassa singulièra ».

Xavier Ravier et Jean Ségué ont publié 44 vers de la *Cassa singulièra*, sans indication de provenance du texte, dans le commentaire à la chanson de la « chasse d'Esquièze », pp. 77-79 des « Chants folkloriques gascons de création locale récemment découverts dans les Pyrénées. — 2^e série », in *Via Domitia*, VII, 1960. Cette version fournit peu de variantes utiles.

Goutinés: Le bois des Goutines se trouve après le col du Chioula, lorsque venant d'Ax-les-Thermes par la N 613 on se dirige vers Prades (Carte de France au 1/25 000, I.G.N., Ax-les-Thermes, n° 1-2).

Vers 6. — *Prades* : Prades d'Aillou, Prades-en-Foix, Prades-de-Montaillou. Autrefois dans la châtelainie de Montaillou, aujourd'hui canton d'Ax-les-Thermes, arrondissement de Foix, département de l'Ariège.

Le château de Prades est mentionné dès le XIII^e siècle. Reconstitué ou restauré au XVI^e siècle, Marguerite de Navarre en fut seigneuresse. Les ruines portent encore le nom de « château de la reine Marguerite ».

La « ville de Prades » avait sous l'ancien régime quatre consuls. Le premier consul représentait la communauté aux Etats de Foix (G. Arnaud, *Mémoire sur les Etats de Foix (1608-1789)*. (Toulouse, 1904. p. 24 et p. 26).

Vers 13-18 : A.A., « Y troubarets de tout, de boutous de braguetto, / De sellos per les gats, et d'estuchs de carreto, / De bridos per las mouscos, fourchettes de sahuç, / Estreous et esperous et le tout pla foutut / De toutos las fayssous... — C'est bien là mon affaire / A ma curiosité voudrais-tu satisfaire / Pour une autre question que j'ai à te poser ? » (pp. 40-41).

Vers 37 : *Le Gat*, surnom d'un certain Jean Vezia, habitant de Prades.

Vers 47-53 : A.A., « Marchen bers l'animal amb'un ferme couratge. / Ainsi fusquec del Gat le mas ferme lengatge. / Anem, François Rouzard, Bedoycho l'ousigné / Armats bous tout de suite, et mes tu Capeillé, / Se calqu'un per asart a calque bayounetto / Que la debrembe pos, qu'al coustat se la mettio. / Ou se prefero mes entremiech la braguetto. / Cal prene mous amics de sajos precaoutious... » (p. 42).

Vers 76 : *una storta* : entorse ; cf. vers 209, *entorsa*, et, dans la version *M. estorta*.

Vers 96 : *quillanadas* : la balourdise des gens de Quillan, chef lieu de canton, arrondissement de Limoux, département de l'Aude, est célèbre. Les « quillanades » sont les brèves histoires dont ils sont les héros ridicules.

Vers 105 : *acourara le bedell* : saignera le veau ; de manière que la viande puisse être consommée.

Vers 114 : *el Felix* : propriétaire de l'animal ; sans doute fils, ou serviteur, du maire de Prades, d'où son surnom *el Felix del Maire*.

Vers 135 : *un fargaire* : par opposition à *faure* (forgeron) celui qui travaille dans une forge à la catalane.

Vers 136 : *Belcatre* : chef-lieu de canton, arrondissement de Limoux, département de l'Aude. L'agglomération la plus importante du pays de Sault.

Vers 138 : *certain douanié* : les douaniers étaient redoutés et détestés par les habitants du Sabarthès.

Vers 140 : *le pourteur de coustrenta* : l'huissier, aussi détesté que le douanier.

Vers 156 : croyance assez répandue chez les populations du Donezan par exemple, qui justifiaient ainsi à leurs propres yeux une série d'exemptions fiscales et de privilèges.

Vers 195 : *le bleze* : mèche en coton de la lampe à huile.

Vers 197 : *la catcha* : le tambour, la caisse claire.

Vers 199 : *la graicha* : « la graisse [d'ours] ayant la propriété de calmer les douleurs rhumatismales, d'après un préjugé populaire qui existe encore » signale A.-J.-N. Duran, *Narration statistique de la Vallée d'Orlu...*, page 23.

Vers 212 : *Mailheau* : Malleon, commune du canton de Varilhea, célèbre alors pour un rebouteux habile, *l'adobaire de Maléon*.

Vers 213 : *freza* : frayeur ; non signalé dans le dictionnaire d'A. Moulis cité plus haut.

Vers 215 : *broc de teza* : torche faite d'une branche de pin.

Vers 242-243 : notation qui indique un antagonisme entre les gens du pays de Sault (canton de Belcaire + quelques autres villages) et les habitants de Prades.

Vers 262 : *chirurgien* : celui qui exerçait la médecine dans le village. La version M. porte *pharmacien*.

Vers 287-296 : A.A., « Se ba sabiots, moussu, soun segur que ririots / Abion déjà labat un centenat de pots / Que dibion counteni aquello dito graycho / Per la dicha paousa al founse d'uno caycho. / Apretz un certain tens, per ne fe un affayre, / La dibion transpourta chez les apouticayres, / Car sa prou-prietat asseguron qu'es talo / Que calmo las doulous ditos rumatimalos. / Ne dintro caque paouc dins un certain enguent / Dount un present besougn me fa serbi soubent. » (p. 46).

LA ROTICA DE

« L'ORS DE PRADAS »

André LAGARDE

Nous avons oublié la misère. La version de la chanson de Jean Porte Mailly qui suit nous met en présence de réalités atroces. On sait que c'est la faim qui poussait les gens des cantons montagnards des Pyrénées à se faire, l'hiver, *setsalmaitres*. C'est-à-dire à mendier leur pain en échange de la psalmodie, le plus souvent sur le pas de la porte — on ne fait pas rentrer des gens sans aveu — des *Sept Psaumes Pénitentiels* de David.

Jean Bouichou, dit Sinère (1864-1958), originaire d'Espine, dans la commune de Fougax et Barrineuf m'a récité ce qu'il avait retenu de la bouche d'un vieil aveugle de Prades, qui conduit par un enfant, essayait de gagner son pain en diffusant à Ax-les-Thermes, et dans toute la région, la *Caça singulièra*. J'ai recueilli cette version, très lacunaire, pour les fêtes de Noël de 1953, à Lavelanet. Je la transmets telle quelle comme un témoignage bouleversant de la misère d'hier, à l'intention des gens d'aujourd'hui.

Le terme de *rotica* que l'on trouve comme mot final du texte désigne une poésie. Le *rotiquier*, c'est au Moyen Age le joueur de *rota*, ancêtre du violon. Le mot est resté vivant dans la région de Chababre, il sert à désigner celui qui dans la communauté est capable de composer quelques vers, le plus souvent satiriques.

L'ors de Pradas

Quand èra mainatge, i avia un vièlh avugle de Pradas, qu'un drolle le menava, e que rodava le país en cantant una « complainte » que probable el se l'èra fèita. Me sap pas trop sovenir de las paraulas, mès aci ço que disian :

Del temps que les civades
Son prèstes de copar
Monsur Le Gat de Prades
Sul talh va s'espantar.

Aquo èra une segador un pauc trop maitinièr. Èra sul davant-jorn. Dins la mièja escurina, te vetz darrèr una muralheta, a l'aurièra del camp, un quicom de negre — una bèstia — e sulcop se pensèc qu'èra un ors.

Quita sulcop l'obratge
S'en va cridar 'l secors
En disent al vilatge
Que n'a vist un bèl ors.

S'organisa una banda, armada de fusilhs, de forcas e de dalhs.
E fan las condicions

E cal que de sa graissa
Sia fèit partatge egal.

L'escoada corris cap a l'endreit que Marti s'i ten ajaçat. S'èran fèit siègue unas lanternas.

E la tropa guerrièra
S'en va coma le vent
L'ors vesent la lumiera
Fèc un gemissement.

Totis se fasian al pus coratjos, mès cadun se tirava a l'endarrèr — que volia per el le poste mens al dangièr.

« Feu ! », ça comanda le que menava la batuda
Afustan la bèstia

E vint e quatre balas
T'i tomban sus la pèlh.

Mès en guisa de l'ors

Fosquèc un gros vedelh.

E totis vergonhosis

Ara diràn qu'a Prades
Fasèm que colhonades.

Se convenguèron que res non se sapièssa d'aquel triste afèr.

Anam fèr fèr la crida
De ne dire un sol mot

Jos pena de la vida
O de pagar l'escot. (le dommage)
Mès le mèstre del vedèl que se'n jautava pas de l'onor de la parroquia, portèc
« plènta » en justícia per obtene reparacion.

Mès le Felip del Mèra
Que ba prenguèc plan mal
Transportat de colèra
S'en sauta al tribunal
Le procès se comença
Fosquèc lhèu terminat
Felip per recompença
Quaranta francs a palpat (Quranta)

Ande l' drolle que le menava, l'avugle anava dins la sason a la vila d'Ax
e se ganhava la vida en cantant aquela cançon. Me soven quand passava
a Espina. D'aquel afèr, n'avia fèit tanben una rotica.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is extremely faint and illegible due to the quality of the scan and the nature of the bleed-through.

L'INVECTIVE ET LA SATIRE EN LANGUEDOCIEN ARIEGEOIS CHANSONS, LIBELLES ET PLACARDS (1783-1910)

François BABY

En Ariège comme ailleurs, l'occitan a été le véhicule privilégié de l'agression verbale.

L'invective, de l'apostrophe à la satire, n'a de sel que dans le surgissement de la langue maternelle ; engagée, elle n'a de portée que si elle trouve un public complice, étendu, et donc populaire ; méprisante, elle n'a de sens que si elle évite le français, expression du registre distingué dans la conscience du locuteur, pour se livrer aux facilités du patois. Elle est surtout orale, à peine ou mal écrite, copiée en hâte, rarement imprimée, presque toujours diffusée sous le manteau.

Ambigu, l'occitan des chansons, des libelles et des placards a donc en soi quelque chose de honteux, il porte témoignage de son infirmité en marge de la littérature et des bonnes manières. Cette langue de l'apostrophe la plus moralisante est en fait la plus moralisée.

Aussi en a-t-on conservé peu d'exemples. Les documents font allusion à de multiples couplets tendancieux ou sévères mais n'en livrent au mieux qu'une traduction. Ne subsistent que ceux qui sont allés assez loin pour motiver une action en justice. De l'immense littérature de l'invective, on n'a guère ainsi tamisé que l'outrancier, l'ignoble, l'obscène. Ces résidus ne sont donc pas représentatifs d'une production littéraire ou de la mentalité d'un milieu : à peine se bornent-ils à en souligner les tendances excessives.

Félix Pasquier a montré la force et les limites de ces créations de la démesure dans le Pays de Foix en procurant le texte des œuvres du poète fuxéen Tribolet (1768-1844), et de Rémy Matossi qu'ont si rapidement consacré l'*Hymno a la memorlo de Napouleoun* (1822), la *Satro countro les journals poullitiquos* (1832) et la *Satro countro les poullitiquurs de Foux* (1823) ¹.

Des onze inédits que l'on propose ici, les cinq premiers illustrent l'anticléricisme des notables cultivés de Montgailhard, près de Foix, qui, à la fin du XVIII^e siècle, chansonnent et calomnient leur curé ; il est encore sensible dans le libelle révolutionnaire écrit à Mirepoix en 1791 mais dont l'inspiration est plus ample ; les trois placards du XIX^e siècle, plus directement économiques et politiques, évoquent les problèmes forestiers à Cazenave et Mercus lors de la « Guerre des Demoiselles ² » et un affrontement électoral à Sem ; les deux dernières chansons permettent de saisir ce que pouvait être la vigueur d'un charivari à Saint-Ybars en 1910 ³. Sauf le document de 1791, toutes ces pièces se rattachent peu ou prou à l'époque, aux usages et aux manifestations du Carnaval.

Pour chacune d'elles on se bornera à donner le texte avec l'indispensable apparat critique et une introduction simplement destinée à préciser les circonstances de sa composition.

SATIRES ANTICLERICALES

L'abbé Jean Dupla, curé de Montgailhard, fut de 1779 à 1785 l'objet d'attaques venimeuses de la part de Mme de Carrère, châtelaine de l'endroit, de son ami M^e Fontaines, avocat en Parlement, domicilié au Moulin d'Abailh, et de l'abbé Gaston qui semblait n'exercer aucun ministère et vivre sur ses terres de Peysalles ⁴. Ces personnages, qui constituent l'élite cultivée de la communauté, font profession d'anticléricisme : selon les thèmes les plus ordinaires du siècle ils nient pêle-mêle l'existence de l'enfer et du paradis, du péché de la chair et de la confession, du déluge et de l'arche de Noé. Pour ces Voltaires de village, « écraser l'infâme », c'est calomnier l'abbé Dupla et s'en débarrasser par tous les moyens, « Dussé-je m'en faire la chemise ! », condescend à dire la châtelaine. Le malheureux curé est présenté comme un « monstre », un « animal » sans foi ni loi : il ne dit pas son office, sa messe est sans valeur, il ne se confesse plus depuis vingt-cinq ans, sauf peut-être à un châtaignier du Castela de Montgailhard que l'on vient, hélas, d'abattre, dit malicieusement M^e Fontaines en défendant à sa domestique Jeanne Rivière de suivre ses cours de catéchisme ; d'ailleurs le curé ne s'est-il pas permis des attouchements déshonnêtes lors de l'examen par les sages-femmes d'une jeune paysanne soupçonnée d'être enceinte ? Et les esprits forts du château, amis des Lumières, d'insinuer encore qu'il « avoit la mardragore »... Si une autre servante, Marguerite Gabarre, reproche à l'avocat et à l'abbé Gaston l'excès de ces propos, elle est aussitôt accusée de « malverser » avec le prêtre, comme ses sœurs, et comme Annette, gouvernante et maîtresse du curé, qui aurait eu recours à des remèdes abortifs... Ecœurée, la jeune fille quitte aussitôt le service de M^e Fontaines.

Car l'enquête du sénéchal de Pamiers et tous les témoignages n'ont aucun mal à démontrer la calomnie de toutes ces allégations. A peine l'abbé Dupla a-t-il été ridiculement imprudent en deux circonstances. Pendant l'été de 1784 il fait exploiter une carrière de pierre de taille à Vernajoul pour le compte

de son neveu, ce qui lui vaut une lettre anonyme inspirée par Mme de Carrère et postée à Pamiers⁵, où M^e Fontaines et M. de Carrère, gorgés de lettres latines, l'accusent en toute simplicité de se prendre pour Hannibal au passage des Alpes et surtout d'être sans manières, sans style et sans adresse. Au début de la même année, Annette avait invité quatre amies au presbytère en l'absence de l'abbé Dupla : on boit un peu de vin blanc, puis un peu trop ; le prêtre, enfin alerté, revient en hâte et doit porter sur son lit la jeune femme complètement ivre ; aussitôt divulguée, l'histoire fait grand bruit et le curé est vite chansonné sur l'air de Malbrough.

Au prix de l'amalgame habituel, le ridicule d'une situation innocente ouvre ainsi la voie à la satire anticléricale. Car ces auteurs recherchent un public. La lettre anonyme en français tout comme les quatre chansons et la comédie en occitan sont lues à chaque visiteur du château et le texte en est envoyé à Tarascon⁶ pour le notaire M^e Baudru ou pour M. Tarriol, chirurgien, et à Foix à l'adresse de M^e Magloire de Séré et du tapissier Laville qui le recopie avec empressement ; l'abbé Gaston promet d'en emporter trois exemplaires à Toulouse et devant le succès de ces œuvres dans plusieurs tavernes de Montgailhard, Mme de Carrère veut en expédier copie à Paris⁷.

1. — SON HUROUSO D'ABE UN TAL MESTRE...

Le 17 février 1783, Jean Joulet, chirurgien de Varilhes, va soigner M^e Fontaines qui lui chante cette chanson qu'il vient de composer. Pour le jardinier Jean-Baptiste Dupuy, Mme de Carrère et l'abbé Gaston en sont aussi les auteurs. Marianne Tourenc, domestique à Tarascon, précise que par l'intermédiaire de M^e Baudru ces couplets ont été diffusés et chantés à Tarascon⁸.

- 1 Son hurouso d'abe un tal mestre,
Degu n'ataquo mon haunou.
Ha ! Qui creira ço que pot estre
Que nous chérissen et mes plou^a ?

Refrain

- Ieu, pauro Anneto, pleno de pietat,
Aimi en cacheto l'homme tounsurat !
- 2 Ai belcop de coffos et jupos,
Rubans, bestos de camelot ;
Quand ne manqui, nou son pas dupo,
Sus son granié meti l'inpost !
- 3 A dos autres tabe s'apliquo
A desplega tout son amour ;
A sa bertut, laqual^b pratiquo,
Nou n'aimo tabes a mon tour.
- 4 Dins sous transports, jamai que riré,
Que de caressos et poutous,
Et... Chut ! Que o nau^c qual pas tot dire,
Un tal prepaus es trop gaujous...

a. plou, variante fuxéenne de pro.

b. liqual, corrigé.

c. sic = naut, soit cacographie pour n'ac.

2. — CINQ FILLOS ASSEMBLADOS...

Au commencement de l'année 1784, Mme de Carrère envoie Jean Sicre, son domestique, chez M^e Fontaines pour le prier de composer une chanson sur l'épisode des beuveries d'Annette et de ses quatre amies au presbytère de Montgailhard. Jean Joulet, chirurgien de Varilhes, voit l'avocat et l'abbé Gaston y travailler le soir même. Trois jours plus tard, Jean Sicre reçoit le texte des mains de l'abbé Gaston qui y a ajouté trois dessins : un curé en colère, une servante échevelée et le verre à la main, Annette effondrée sur un grand lit. Diffusée à Foix et à Tarascon, elle est, aux dires de Baptiste Sicre, consul de Montgailhard, la plus chantée des chansons composées contre le curé ⁹.

Soixante ans après la mort du duc de Marlborough, le nombre considérable des hommes du comté de Foix enrôlés dans les armées du roi suffit à expliquer que cet air célèbre soit connu jusqu'à Montgailhard.

/P^o 1 r^o/

CHANSON NOUVELLE SUR L'AIR MALBROUG

- 1 Cinq fillos assemblados,
Mironton, mironton ^a, mirontaine,
Cinq fillos assemblados
Bebion coumo d'amous (*bis*).
- 2 Manjabon de croustados, Mironton... et *bis* ^b
Ambé de pescaillous (*bis*).
- 3 De muscat, de blanquette, Mir... et *bis*
Se rampliguen la pel (*bis*).
- 4 Begueguen en cachetto, Mironton... et *bis* ^b
La carguo et l'amarel (*bis*).
- 5 Al cap d'un' arincado, Mir... et *bis*
Le mestre de l'oustal (*bis*),
- 6 Leing d'aquello assemblado, Mir... et *bis*
Se gagnabo 'l journal (*bis*).
- 7 Son baillet en coulero, Mir... et *bis*
Que nou poudio buffa : (*bis*)
- 8 « Ah ! Moussu, quino chero, Mir.. et *bis*
A maisou que se fa ! (*bis*) ^c

/1 v^o/

- 9 La vostro goubernanto, Mir.. et *bis*
Un grand beire a la ma, (*bis*)
- 10 Danso, rits, mango, canto, Mir... et *bis*
Et beu que fa trambla ! (*bis*)
- 11 Las pus escardussados, Mir... et *bis*
Que son dins Montgailhard (*bis*)
- 12 Fan peta las croustados, Mir... et *bis*
Amb un aire guillard ! (*bis*)

- 13 Cadoguno se piquo, Mir... et *bis*
Et touts tant que son, (*bis*)
- 14 D'escoula la barriquo, Mir... et *bis*
Abant la fy del joun (*bis*) ! »
- 15 Le mestre se chagrino, Mir... et *bis*
Et ramplit de courrouts, (*bis*)
- 16 Quitto, tout fen la mino, Mir... et *bis*
Les sieus travailladous. (*bis*)
- 17 S'en ba sensé candellos, Mir... et *bis*
Al endroit indicat. (*bis*)
- 18 Trobo las cinq femelos, Mir... et *bis*
Qu'abion perdu le cap : (*bis*)
- /2 r°/ 19 L'uno pel sol tombabo, Mironton... et *bis*^b
L'autro sensé couffet, (*bis*)^c
- 20 La testo se maiabo^d, Mir... et *bis*
Et batio la paret. (*bis*)
- 21 Aquesto presque morto, Mir... et *bis*
Et sense mouvement (*bis*)
- 22 Le bailét la s'en porto, Mir... et *bis*
Tout remplit d'espabent. (*bis*)
- 23 Le mestré que tramblabo, Mir... et *bis*
Que nou l'y fasqués mal, (*bis*)
- 24 D'un coustat l'y ajudabo, Mir... et *bis*
A la pourta tout siau ; (*bis*)
- 25 Dessus un liet de plumo, Mir... et *bis*
L'aneguen acoulqua ; (*bis*)
- 26 Licous, tout se counsumo, Mir... et *bis*
Per la rebiscoula. (*bis*)
- /2 v°/ 27 Canten un' abenturo, Mir... et *bis*
Passado dins le bourg, (*bis*)
- 28 Fasen ne la pinturo, Mir... et *bis*
Sur l'aire de Malbroug ! (*bis*)

a. mironton, ton, corrigé.

b. Mironton... et *bis*, omis.

c. (*bis*), omis.

d. sic = malhava, de malhar « frapper ».

3. — COMEDIE LA BETE NOIRE

Cette pièce, composée en juillet-août 1784 par M^e Fontaines et l'abbé Gaston à la demande de Mme de Carrère, fut « récitée dans les maisons et dans les rues » de Montgailhard et devait être jouée au château le 26 août 1784, len-

demain de la fête locale. Le chirurgien Jean Joulet, de Varilhes, y avait refusé un emploi mais les deux auteurs faisaient partie de la distribution en compagnie de Jean-Baptiste Dupuy, jardinier, et du cordonnier Jean Sicre dans le rôle du geôlier. Le décor, en effet, représentait une prison au sol jonché de paille où apparaissaient comme protagonistes *Le Gourdimant*, personnage du curé, et *Mademoiselle En Conséquence*, sa fidèle servante. La châtelaine avait décidé d'en faire imprimer le texte. Il ne nous en est parvenu que cette courte réplique ¹⁰ :

« — Ai son, m'en bau durmi. Bene ferma les rideus ! Porte mé le bounet ! M'entendes, Anneto ? »

4. — ANNETTE, BENEX ASSI...

Encore une composition de M^e Fontaines et de l'abbé Gaston. La déposition de Jeanne Rivière permet d'en situer la date entre le mois d'août 1784 et le mois de février 1785. C'était l'œuvre favorite de l'abbé poète ¹¹.

CHANSON

- 1 « — Annette, benex assi !
— Nani, moussu, son lasse !
Quun ritdou tant liberty !
Que pretendex bous, couqui,
Que fasse, que fasse ?
- 2 — Mestresse de tout mon cor,
Benex de bouno graço,
Annette, mon cher tresor,
Souffrex, reyne de mon cor,
Qu'at fasse, qu'at fasso !
- 3 — Diou noux bex, el nous enten ;
Demandalli la grasso
De nou fe so que defen
Dins sous coumandements,
Que fas ce que fasse ^a.
- 4 — Diou que douno las passious
Douno tabé la graço
Als justes en tentatious ^b.
Ma fille, que boulex, bous,
Que fasso et que fasso ?
- 5 — Sax sabio le mieu galant,
M'en dounario la casse ;
De pouu ne le cor tremblant.
Que boulex, bous, cependant
Que fasso et que fasse ?
- 6 — Jou sabi ta proproment
Beoure a la memo tasso...
Bous dounaré tant d'argent

Que le galant sera content
Qu'at fasso, qu'at fasso.

7 Qual donc responderé a bostro amour !

Tenex bostro proumessos ;
Bous aymi tabes a mon tour,
Aboui ma feblesso.
Unix la neît et le joun
Coumo dos tourterelles,
Juren de nous ayma toutjoun
Sensé quat de querelle !

8 — Jou t'âimaré tant que biouré,

Trop aimable mestressos ;
Te cheriré, t'adouraré,
Te juri me tendressos.
Mon cor per tu s'es enflamat
De la pus bibo flamo,
Le foc d'amour s'es allumat
Et brullo dins mon amo ! »

a. *sic.*

b. les justes, corrigé.

5. — CANSOUNETO GOURDIMANTALO

Cette dernière œuvre est née d'un incident du Carnaval de 1785. Dans la nuit du lundi au Mardi gras (7-8 février), l'abbé Gaston et le fils de M. Mondéry aîné ont suspendu au marteau de la porte du presbytère un chapelet de coquilles et de pattes de lièvre et fait sur le seuil une litière de paille parsemée d'autres coquilles. Cette invitation au pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle trouve un écho dans les vers 3-5 de la chanson. Mais le vers 16 prouve que le texte n'est pas antérieur au 16 avril 1785, date de la requête de l'abbé Dupla devant le sénéchal ¹².

CANSOUNETO GOURDIMANTALO ⁽¹⁾

sus l'ayre « Quantis cops devant ta porto... »

1 « Ambe le sac et las quillos,
Anneto, s'en cal anar !

Oun soun aquelos ^a cauquillos
Qu'an pla boulgut me douna ?
Bibo le pelerinatge !

M'aimi mes estre roumiou
Que mouri dins un bilatge
Oun m'enterrariou tout biou !

2 M'an fait uno prouceduro,
Toutis m'appellon « Callat »,
« L'auselas », « La Tafaguro » ;
Pertout son escridaçat.

« Biro t'aquelo mouscoto,
Roumiou que fas tant le fat ! »
Dix le poble que marmoto
Que deja soun decretat.

3 Fugen loign d'aquelo terro !
Que moun sort es malhurous !
Tout me declaro la gerro,
Tout irritó mas doulous,
Tout m'affligo, me bourello !
Tu fas ma consoulatiou,
Anneto, tu m'es fidelo
Et tu m'aimos : aquo's prou.

4 Baillo me la marchandiso
Qu'es bengudo del castel !
Ramplis ne pla ma baliso !
Anen nou 'n a Coumpostel !
Aqui lebaren boutigo.
Ai ço que cal al catcet
Se la cargo me fatigo,
Enpourtaras lou ^b paquet !

a. aquels, corrigé.

b. sic = le, régulier dans tous les textes de ce dossier.

(1) *Le Gourdimant* est, dans la comédie *La bête notre*, le nom du personnage qui représente l'abbé Dupla.

LIBELLE REVOLUTIONNAIRE : LES NAOU FLEOUS DE 1791

Imprimé, ce texte anonyme de 1791 était sans doute destiné à une large diffusion dans l'Ariège révolutionnaire. Le nom des abbés Roujat, Carrat et Bagatelle permet d'en situer l'origine à Mirepoix, siège d'un ci-devant évêché. L'année 1791 est capitale dans les rapports entre l'Eglise et la Révolution. Alors qu'au 16 mai 1791, 309 des 372 prêtres ariégeois ont prêté le serment constitutionnel¹³, la condamnation par le Saint-Siège crée une réaction très vive, notamment à Mirepoix, où les curés des annexes de Saint-Aulin et Mazettes, les frères de la doctrine chrétienne, le chapelain des Pénitents bleus, l'aumônier de l'hôpital et tous les chanoines reviennent, par obéissance au pape, sur leur engagement. Le 26 juin, la municipalité décide que si les chanoines, autrefois prébendiers, ne prêtent pas le serment le jour même, ils seront privés de leur traitement et devront quitter la ville dans les vingt-quatre heures. Mais on multiplie alors les tracasseries contre les rares prêtres constitutionnels de la ville : pour leurs messes, ils ne trouvent plus de cierges, que des enfants sont venus enlever ; la nuit, des cortèges de partisans des réfractaires parcourent les rues avec des flambeaux et font du charivari sous leurs fenêtres¹⁴. Il semble bien que les « vers à la Malbrough¹⁵ » qui appuyaient ce mouvement de résistance au serment aient été une mise en forme populaire de brochures plus ambitieuses que la municipalité fit saisir à la poste à la fin du mois de juin : *Prône d'un curé sur le serment civique exigé des évêques, des curés, etc...* ;

Adresse du clergé de Rennes à son évêque ou adhésion à l'exposé des principes par les évêques membres de l'Assemblée nationale ; ou encore l'Apologie du clergé de France ou commentaire raisonné sur l'instruction pastorale de l'Assemblée nationale concernant l'organisation civile du clergé ¹⁶. Mirepoix, qui avait joué en 1790 un rôle non négligeable dans la création de la « Fédération des Pyrénées » contre les excès de la révolution sociale, a ainsi joué le même rôle, un an plus tard, lors de la révolution religieuse, et peut-être au moyen de libelles contre-révolutionnaires en occitan symétriques de celui-ci.

C'est de cette agitation de juin 1791 qu'il faut très certainement dater le texte. L'auteur, qui fait preuve d'une évidente culture religieuse, théologique et scripturaire, a incontestablement l'habitude du discours et des formules heureuses. Obsédé par les revenus de la dîme sous l'Ancien Régime et meurtri par la portion congrue réservée au bas clergé, il est sans doute du nombre de ces vicaires constitutionnels de Mirepoix auxquels la Révolution ne peut rien enlever : il dit trop bien lui-même que jusque là réduit à manger du millas, il rêve au jour proche où « en lisant son bréviaire, il verra rôtir le chapon gras ¹⁷ ».

/p. 1/ LES NAOU FLEOUS DE 1791

1. Les Couffessous
2. Les Pouëtos
3. Le Chisme
4. Le Deoumé
5. La Proufanatiou
6. Lé Désesper
7. L'escandalo
8. La destructiou
9. La Guerro.

D'aquélis naou, n'y a un de mort,
Acos soun sort.
Lés Capélas, santis ouraclés,
Lé ressucitarion
Si poudion ;
Mais per bounhur fan pas miraclés.

/p. 2/ PREMIÉ FLEOU.
LES COUFFESSOUS

Per nous tira de la miséro
De las héréticos errous,
Aristocrato, le boun Pero,
Nous emboyo sous Couffessous.
Nostro défuncto Prélaturu
Qué réproubec moussu *Roujat* ⁽¹⁾,
Per nous paga d'ambé l'usuro
Bey nous approbo lé *Carrat*.
L'aristocratico sequélo
S'embesougno dé couffessiou ;
Enfin jusquos à *Bagatelo*
Que despartis l'absolutiou.

Drep lés éls, Natiou embuclado,
Cour as pés dé tous coufessous :
Quand la Gratio t'és embouyado
Resistes pas à sas fabous.
Sul siéti dé la péniténço,
Lés qu'aprestoun l'oupératiou,
Dé la countro-réboulutiou
Nou siran pas sans récoumpenso.

(1) Ces vers ont été faits pour Mirepoix, où résident les héros de la pièce. Les noms-propres qu'on y trouvera sont les noms de quelques Ecclésiastiques du pays.

/p. 3/ Lés Apostouls d'un Diou de pax,
Qu'à digus nou fan désaïcis,
As Disciples lés plus zélats
Gardoun lés bounis Bénéfiscis.
Animat de santo ferbou,
A qui lé Promotur se fiso :
Tabés aura l'aoumuso griso
E las fabous de Sa Grandou.
Per fa mestié de missiounari,
Sio lé dijaous, sio lé dilus,
Petit pourquet, le Grand-bicari,
Diou essé Abesqué *in partibus*.
Engarlandat dé Ritouraillo,
El és al miey comm'un triacur ;
E garo la Sacerdoutaillo,
Al boun baoumé dé Mousaignur !
D'autre coustat sant Catimoucho,
Tout réplet de l'esprit de Diou,
Fa milo tours de Cartharoucho
Pel salut de la Réligiou.
Boun Apostoul é digné Scribo,
As Néophitos pharisiens,
Fa courré sa santo missibo
Coumo sant Pol as Corinthiens.
Lour emboyo lé Bref dé Roumo,
Salpoudrat per l'abbé Maury,
En jous cridan : « Bincre ou mouri,
Bous dichets pas abé la poumo ».

/p. 4/ SECOUN FLEOU.
LES POUETOS

Acibadats per les Ritous
Lés pégazos aristocratos,
Fan cent ruets as démocratatos,
E pétoun rimos é cansous.
D'ambelis mousul Sécvétari,
Pouëto mountat sus un bouc,

Pren le partit dél brébiari,
 E fa berses à la Malbrouc.
 Sus aco la raço caousido,
 Las damos é lés damichons,
 Entremescoun à la partido
 Lés pétrinals & lés chambrouns.
 Mais si las musos patriotos
 Entemenoun le *ça ira*,
 Ja besex leou débiarda
 Lés escoufiouns é las calotos ^b.
 Quand lé pouëto bertadié
 Lés stambo d'amb'u-estribiéro,
 Lé pilarion dins un mourtié
 Pus tris quel sal de la saliéro.

/p. 5/TROISIEME FLEOU ET GRAND FLEOU
 LÉ CHISME

Escoumengen le fléou de Diou,
 (Malhurouse philosomio) ;
 A mercat la démocratie
 Al cun de la réprobatiou.
 Dins le synodo canounico
 Des caffards que portoun coulet,
 Démocrato es un hérético,
 Aristocrato es un santet.
 Ais oufficis del sant counclabo,
 En s'estasian débotomen,
 La béato à l'el de crabo
 Escoupissoun le séromen.
 Les cagots & las pénitentos
 Prégoun Diou en grec, en laty ;
 Enfin jusques à las sirventos
 Qu'espipiousoun sant Agousty.
 Les bigots citoun les consilos,
 Las débotos, en cridassan ^c,
 S'heïressoun coumo de sibilos
 Per nous cassa del vatican.
 Que faras-tu, poplé que pénos,
 Countro ^d les ouracles de Diou ?
 Que faras tu, paouro Natiou,
 Sy n'as ny capelas ny fenno ?

/p. 6/Aco n'es pas inpunoment
 Qu'on tailloun les diousezos ;
 Touca le déoumé soun pas fadézos,
 Le déoumé es un gran sacromen.

QUATRIEME FLEOU

LE DÉOUMÉ MORT, & PLA MORT

Le déoumé, le graich de la terro °,
Que fasio fuma l'encesié,
E que dins l'aigo-signadié
Tenio le démoun de la guerro.
Lé déoumé, flambeau das Chrestias,
Bel fanal de la Sacrestio,
Qué préserbabo del fangas,
Mais del fangas de l'hérésio.
Le déoumé, aquel palmié ramut,
Dout las ousbros mistériouos,
Ménaboun las amos hurouses,
Dret à las portos del salut.
Le déoumé douço subsistenço
Qu'en enlusin le cos das sants,
Purgabo l'amo das paysans
Pel quina de la pénitenço.
Le déoumé arrémounto tabel
Qu'en désaparian la dixeno,
Fasio toumba le ros dél Cél
Sul terrampel é la garéno.
Le déoumé, dreit des capelas,
Qu'en noutoucan pas à las cebos,
/p. 7/ Las reserbabo pél las mas
Que manegaboun las estebos.
le déoumé des poupo-cadels,
De moutouniero créaturo
Que sus tessouno génituro
Estendio sous santis ramels.
Le déoumé, la dot bénasido,
Douary de Melchicedet,
Del Sacerdot aquel bel leg
Tasto sal de l'hurouso bido.
Le déoumé, beaumé de santat,
Per aqueles amos angélicos,
Que fasion cerné quelques micos
Pel tamis de la caritat.
Le déoumé, alambic de Coumunos,
Que distillabo le bidoux,
Que fasio gracio de las prunos,
Des gasquets & des aragnous.
Le déoumé, institutiou divino,
Aquel doun del sant Paraclet,
Qu'ayo le dreit d'un salpiquet ^f
Sur touto grano legumino.
Le déoumé, aquel grand tousquirur,
Qu'en raspelan moutous & fédo,

Fasio fignoula jous la cédo
 Jusquos laquaïs de Mounseignur ^s.
 Le déoumé, salut de las amos,
 Que nous durbio le pas dél Cel,
 Qu'as Ritous tenio bounos camos,
 As canounges le ten bermel.
 Le déoumé, corno d'aboundanço,
 Qu'enlusicio l'Espiscopat,
 E tout le sant Hiérarcat
 /p. 8/Que santificabo la Franço.
 Le déoumé, la flou de Sion,
 Flou que de la bouto asurado ^f
 Nous atirabo la rousado
 Coumo le bellé de Gédéon.

**CINQUIEME FLEOU.
 LA PROUFANATIOU**

Ah ! qu'as tu fait, natiou chrestiano,
 En toucant el sant rebengut ;
 O dessus l'arco del salut
 As impaousat ta ma profano ;
 Que debendra la religiou ?
 La patienço se desespero,
 La déboutiou es en coulero,
 La caritat brumo d'actiou :
 Que debendra la religiou ?
 N'aben que ritous e bicaris,
 Les abesques sount pensionaris ;
 Bejax qu'uno ^h desoulatiou.
 Qye debendra la religiou ?
 De l'escalo ⁱ hiérarchico ^f
 An brisat la santo relico ;
 Bejax qu'uno proufanatiou ;
 Que debendra la religiou ?
 Les mougés an dreit à la curo,
 Les ritous à la prelaturo,
 Bejax qu'uno proustitiou.

**/p. 9/SIXIEME FLEOU
 LE DESESPER**

O désesper que désespéro
 Les serviturs des serviturs ! ^j
 Les abesques, qu'uno misero,
 Nou siran pas pus monseignurs ^k.
 O Tabes à Roumo n'appeli,
 E beiren si la noubetat
 Pot refoundré l'apoustoulat
 Dins la molle de l'évangeli.

SEPTIEME FLEOU L'ESCANDALO

Qu'un escanlado pel país,
Les apostouls à gran carrosso,
Que fasion trima sieis roussis ¹,
Nou pouïran pas croumpa uno rosso.
L'heiritié de sant Benazet,
Que benasicio las croustados,

E maï que fasco proun pinquet.
Le Bernardin gras & mouflet,
Qu'endurabo la disciplino,
Se baillara pas pus le fouët,
Amb'amellos à la perlino.

/p.10/Le Jacoupin, le cor doulent ^f
D'abé perdu l'escapurlari,
Pouïrra pas pus passa le rousari
A las jounetos del coubent.
Le Carmé, le cor plé de flamo,
Forobandit del mont Carmel,
Sera pas tant besi del Cel,
Per ana flaira Nostro-Damo.
En repassen les japelets,
Les quistous, les freros marronos,
Nou plumaran pas ^m les poulets,
Ni mes les ious de las madonos.
Le Seraphic pelo-crestias,
Qu'aïo la bordo sur l'esquino,
Fara pas fuma la cousino ^f
D'amb'uno cano d'estoupas.
Secoundo raço seraphino,
Le Capucin descaous cou'un loup,
Qu'ero cinglat cou bet-azino,
Sira pas pus barbo de bouc.
Les capelas que tout atiro,
Aïon le lezé, ambé las surs,
De s'ana faire al biro biro,
Pouïran pas mettre al Rey de curs.
Le canoungé mouflé d'esquinos,
Etenillat ⁿ sul matalas,
Que de primo entendio le clas,
Nou puira pas ana à maïtinos.
Mousul bicari-général,
Que recebio tant de bisito,
E tant d'encés joul plubial,
N'aura pas maï qu'un accolisto.
Mousul curat à double estriou,
/p.11/Que besio quillats sus la hïero
Cinq garbiés amb'uno garbiero,

Fara pas pilo — aqueste estiou °.
Qu'uno escandalo... le bicari,
Que nou mangeabo que millas,
En repassant le brebiari,
Beira rousti le capou gras.

HUITIEME FLEOU

LA DESTRUCTIOU

Acos fait, tout se debigosso,
Acos^p finit, tout es perdu,
Les carmes an le cap fendut,
Et les ritous portoun la crosso.
Acos fait de la religiou °,
Las arnos mangeon la capusso,
L'artirou se met à l'aumusso,
Tout es en dezoulatiou.

NAOUIEME E DERNIE FLEOU

LA GUERRO

Tabes les capelas de Dieu,
Per faire, à cops de bayounetos,
Estripa la coustitioui,
A sant Bender disoun messetos.
/p.12/Aquel^r sant fa plaouré souldats,
E per coundesi la batesto,
Mousul cardinal à la testo^r
A sous pistoulets alindats.
En attenden sant Lafayeto,
Abiat à sous attirals,
Ba fa brounsina la ferreto^r
Sus las ancos des cardinals.
Anen^a, mettes-bous en besougno,
Que beiren un paou qui n'aoura ;
Mais sires claoufixt de bergougno^t
E rastoundutx, car ça ira.

FIN

- a. Virgule supprimée, point d'exclamation ajouté.
- b. Virgule remplacée par un point.
- c. encriassan, corrigé ; virgule ajoutée.
- d. cuontro, corrigé.
- e. terre, corrigé.
- f. Virgule supprimée.
- g. Monseigneur, corrigé.
- h. une, corrigé.
- i. escale, corrigé.
- j. Point d'exclamation ôté de la fin du vers précédent et placé après serviturs.
- k. monseigneurs, corrigé.

1 Point-virgule remplacé par virgule.

m. par, corrigé.

n. estenillats, corrigé.

o. estriou, corrigé.

p. A cos, corrigé.

q. relisiou, corrigé.

r. A quel, corrigé.

s. Virgule ajoutée.

t. Deux-points supprimés.

PLACARDS

Les placards ariégeois du XIX^e siècle sont presque tous issus des contestations du régime de propriété des vacants d'altitude et du domaine forestier. Les immenses pacages et les forêts dont l'usage avait été conquis par la population, du XIII^e au XVIII^e siècle, à coups de chartes de franchises permettaient une économie syvo-pastorale d'une assez grande liberté ; la montagne ariégeoise leur a dû sa survie. Vendus comme biens nationaux sous la Révolution, ces terrains seigneuriaux ont alors subi la double contrainte d'un certain émiettement parcellaire et de la propriété individuelle qui interdisait tout droit d'usage ou de parcours ; en 1827 le Code forestier mit en forme réglementaire cet acquis négatif de 1792 et ce fut la révolte contre les saisies de bétail ou de bois, les interdictions de pacage et la mise en défens des forêts. « La Guerre des Demoiselles », menée de 1829 à 1872 par de jeunes paysans vêtus d'une chemise blanche par-dessus leurs habits, eut pour unique but de recouvrer les droits obtenus sous l'Ancien Régime et l'originalité de la méthode fit de ce soulèvement un vaste Carnaval engagé ¹⁸.

1. — ADRESSE DU CHEF DES *DEMOISELLES* AU MAIRE DE SERRES & ALLENS

Le 29 janvier 1831, une première missive en français avait enjoint à M. Mangat, sous peine de représailles contre ses moutons de la grange de Peyra Aspra, de cesser immédiatement de fréquenter Joseph Galy, garde des Eaux et Forêts. Un premier charivari nocturne avait déjà servi de sanction à cette connivence « contraire au patriotisme ¹⁹ ». Le 15 mars 1831 la menace se renouvelle, toujours anonyme, mais cette fois placardée en occitan :

Mangat, d'Allens, nous bos escouta de asso que t'aben dega abertit. Tu nou la bos pos quita aquelo doulento persouno, t'en repentiras pla et mes le te qualdra quitta, asso ^a que aneit n'aben pos pousqut fa un' outro neit de farço ²⁰.

a. sic.

2. — PLACARD ANONYME CONTRE L'ADJOINT AU MAIRE DE MERCUS

Une coupe sauvage effectuée dans la forêt de Fontargente pendant l'hiver 1832-1833 aboutit à la mise sous sequestre du bois délictueux dans la grange de Pierre Morère, adjoint au maire de Mercus ²¹. Un placard anonyme l'invite en mars 1833 à s'en déssaisir aussitôt ²².

Morero,

Se tu non sortes pos tout d'un cop la legno que tu as recebut che tu, nou te respondi pas d'aso que t'aribara. E pren t'i gardo que nou le manquera pos ^a!

a. po, corrigé.

3. — PLACARD CONTRE LE MAITRE DE SEM

L'enquête a tôt fait de montrer que l'auteur anonyme de cette affiche manuscrite est Henri Rouzaud, âgé de 27 ans et ancien professeur à l'institution Louis XIV à Toulouse. Sur un problème de reboisement, ce petit propriétaire de Sem ²³ s'oppose au maire Louis Sabardu dit Perlin. Déjà aux précédentes élections, la même main avait, sur un bulletin de vote, fait suivre le nom du maire de Sem de la mention « ex décrotteur et ex prisonnier ». Cette allusion visait les ennuis politiques de Sabardu sous la Seconde République et sa modeste condition de cireur : comme tant d'autres, la misère de la montagne l'avait jeté à Toulouse dans l'un de ces « petits métiers » si méprisés, qui lui avait cependant permis de se constituer assez de fortune pour revenir s'établir à Sem, siège de la principale mine de fer des Pyrénées. A l'opposé, Rouzaud avait sans doute puisé dans son instruction (dont la syntaxe et la métrique de la pièce montrent les limites) d'évidentes ambitions municipales. Le conflit s'était envenimé car le maire lui avait refusé l'ouverture d'un débit de boissons, un emploi de régisseur de l'octroi et un certificat d'indigence pour une cure gratuite aux eaux d'Ax-les-Thermes ²⁴. Il a sans doute débouché sur cette pochade occitane à la faveur du Mardi gras (17 février 1863) si l'on en croit le juge de paix de Vicdessos ²⁵ qui en a immédiatement percé l'anonymat à partir de cette question simple : « A l'occasion des fêtes de Carnaval, on fait ordinairement des chansons patoises. Quel est dans ces circonstances le poète de la commune ? » Henri Rouzaud n'en était donc pas à sa première composition littéraire ²⁶...

AL FAMUS PERLIN, HABILE DECROUTUR

1 - Soubenes t'en un cop

Dé sur le pount de Toulouso

Nou n'abios qu'un esclop

Et uno biello bellouso.

As moussu qu'en passaboun,

Lous presentabous la ma

Et lous disios : « De graçoun,

Dounam me un pессic de pa ! »

2 - Les moussus, attendrits

De ta grando misero,

T'en mountregain del dit

La brillanto carriero :

« Be t'en faren l'aymoyno

Perbè que t'en belgos ana,

N'en tusta a la porto

D'aquellos qu'en fan pla ! »

- 3 - N'en récuiegais pos
Débant tant de proumessos
T'en fregaigais les pos
Et plouregais de tendressos,
Prengaigais ta banquetto
Et, d'un pas dissidat,
Bas cira la grisetto
Ambé uno grando bountat.
- 4 - Be 'n anegais tusta
A la porto désignado
Et per ne pla cira
La persounno noummado,
A genous debant ello
Paousegais toun biblot,
Durbégais ta caychetto,
Prengaigais le peillot.
- 5 - Be ne fregaigais pla
La fango de la cemello,
L'aspoulcetaigais pla
Per la fe beni pla bello,
Y 'stendegais le ciratge
Que n'abios coumpousat
Darrié le grand grillatge
Quand eros empresounat.
- 6 - Prengaigais d'uno ma
La seco espoulcetto,
La 'n proumenégais pla
Sul pè de la dametto
Et d'un aire risible
L'y presentegais la ma,
L'y disant : « C'es poussible,
Dounam un pecic de pa ! »

*Un dérangement de presse nous empêche de continuer.
Nous donnerons la suite au prochain numéro.*

SEM Imprimerie d'ARTUR et Cie

UN CHARIVARI A SAINT-YBARS EN 1910

P.M., un veuf de 59 ans qui vit en concubinage au hameau de Gazéou, commune de Saint-Ybars ²⁷, est soumis par dix jeunes gens des environs à un charivari systématique. Pendant plusieurs soirs, et notamment les 25, 28 et 30 mars 1910, ils viennent chanter sous ses fenêtres, « sonner de la corne de bœuf » et lancer insultes et quolibets. M.G., cultivateur de 19 ans qui habite dans le même hameau et paraît sensible à la fortune et aux succès amoureux de son voisin, compose le 27 mars, jour de Pâques, une longue chanson obscène que les gendarmes saisissent sur lui le lendemain. Il précise même que la joyeuse troupe chantait déjà une autre composition due au talent de P.L., 19 ans, culti-

vateur de Saint-Ybars habitant à Gaillac-Toulza²⁸ ; M.G. en assurait l'accompagnement à la corne, mais l'enquête ne permettra d'en réunir que dix vers. Sans doute sensible à la tradition charivaresque de la région, le tribunal de première instance de Pamiers, dans son audience correctionnelle du 11 juin 1910, frappe les jeunes gens d'une amende légère pour tapage nocturne mais seulement d'une autre amende avec sursis pour chansons obscènes.

Ces textes sont l'œuvre de jeunes paysans qui n'ont fréquenté l'école que jusqu'à l'âge de 11 ans. Au-delà des gallicismes, surtout morphologiques (*sirant, est, troubarent, etc.*) et de quelques gasconismes nécessaires dans cette bande interférentielle entre fuxéen et gascon garonnais (*rusquè, aquet, berag, vendé, etc.*), on notera la rudesse d'une obscénité d'inspiration rurale et plus spécialement de basse-cour²⁹.

1. — N'ES PAS MES PIOUSSELLO...

C'est tout ce que l'on a pu sauver de l'œuvre de P.L., que ce cultivateur de Saint-Ybars, alors valet de ferme à Gaillac-Toulza, avait composée avant le 25 mars 1910.

N'es pas mes piousello
Denpey l'age de quatorze ans ;
S'en anabo fè touca a Malbec⁽¹⁾
Et en tournan de Malbec
Saoutabo coummo uno crabéto !
S'en anabo amaga darrè uno matto
Per sé fè touca encaro...

Figura bous s'és piousello
N'a lé bentré rupat
Et la buffo pélado...

(1) Malbec, ferme de la commune de Saint-Ybars (Ariège).

2 - AQUELIS ASSOUCIATS DE GAZEOU...

Le texte de ces dix-huit quatrains composés par M.G. le 27 mars 1910 est donné ici dans sa forme originale, écrite de la main même de l'auteur.

2 - AQUELIS ASSOUCIATS DE GAZEOU...

Le texte de ces dix-huit quatrains composés par M.G. le 27 mars 1910 est donné ici dans sa forme originale, écrite de la main même de l'auteur.

AVIS

- 1 Aquélis assouciats^a de Gazeou⁽¹⁾
Sount des grandis nobles ;
N'an louis d'or a l'oumbro
Coummo un gous de pieuses^b.

- 2 L'assoussiat n'avio un armari a glaço
Mes éro pla veillot
S'a le mal coumme el
Qui meit equisat ^c.
- 3 Aro n'a ssentit la coquette,
Aquelle foutudo bestio ;
Encaro s'i bol marida,
Es per mes la touca.
- 4 D'aquel veil armari
N'an fait un denou,
Elis crésent de fé atal
En toucant dé tourna jovi.
- 5 Mes aquo pouria pas etre :
Quant mes la marira ^d,
Mes s'esquiséra la bérgo
Et leou sirant foututs.
- 6 L'armari n'es aribat,
N'es tournat coummo un moussu,
Coummo l'estimont
L'an placat dins le grand saloun.
- 7 Aro les beirots ^e
Aquelis veillis salops,
Toutis nuts dabant la glaço,
Per millou se mirailla lé chichi.
- 8 Ello, la pourotto,
Sé mourrio dé plasé
Et s'acoisabo
Coummo uno pérotto.
- 9 El, n'estirabo uno cuo
Coummo l'asé del mouli
Et les couillous y penjabon
D'un pan de long.
- 10 Mais est lé pouré tristé ^f,
Y frisabo aquel pélot
Et y fajo bada la buffo
Coummo un agaçat.
- 11 Aquelle veillo récégo
Y chuquabo la fabo,
Aquo bouillo dire
Qu'èro de qualou.
- 12 Quant s'estéguent miraillats,
S'en angueguent al leit,
Ello poudio pos mes démoura
De touquero c'abio ^g.

- 13 Elle s'escaraillo
Coummo un porto-arnés,
Et moussu Baluffo
Y fout la méquo dins la truffo.
- 14 S'aquet travail duro,
Baluffo fara coummo les camparols ^h,
Mais qualque joun le troubarent
Séquat per la cueo.
- 15 Et la famuso coquette,
La truffo le s'i enflo
Coumo un rusqué
Et beng que po pos mes touca.
- 16 Aquei armari
Ba cousta la perdo
As assouciats ⁱ de Gazeou,
Ne ba fé un famus escandalo.
- 17 Dunpey que Baluffo lé veil
Teng aquei bourdellagé,
N'a boutat la cresto rougeo
Et le pel blanc
Coummo un berag.
- 18 En fein aquet travail
Ne beng un grand richart
Et bol croumpa bordos,
Toutos las qué soum pos a vendé.

a. assousiat, corrigé.

b. peusses, corrigé.

c. sic ; sans doute mal pour malh au sens obscène et equisat pour esquissat.

d. Variante relevée par les gendarmes : « Més la marrira, / Més s'esquissara la bergo / Qué l'a déjà pouyrido et ainsi tradulte par eux : « Plus il la baisera, plus il se déchirera la verge ; il l'a déjà pourrie ». Marrir = « saillir », en parlant du béllier.

e. beiot, corrigé.

f. sic.

g. toquéra = libido, désir sexuel.

h. camparol, corrigé.

i. aussoucait, corrigé.

(1) Gazeou, hameau de la commune de Saint-Ybars (Ariège).

- 1 - Pasquier (Félix), *Œuvres patoises du poète fuxéen Tribolet (1768-1844)*, Foix, Pomiès, 1889. « Œuvres du poète patois Rémy Matossi », *Bulletin de la société ariégeoise des sciences, lettres et arts*, III (1890) pp. 237-255.
- 2 - Montgailhard, commune du canton de Foix (Ariège) ; Mercus, aujourd'hui Mercus-Garrabet, commune du canton de Tarascon-sur-Ariège, arrondissement de Foix ; Serres-&-Allens et Cazenave ont constitué en 1849 une seule commune dans le même canton de tarascon-sur-Ariège ; Baby (François), *La Guerre des Demoiselles en Ariège (1829-1872)*, Saverdun, Mirande, 1972, 226 p.
- 3 - Sem, commune du canton de Vicdessos, arrondissement de Foix. Saint-Ybars, commune du canton de Le Fossat, arrondissement de Pamiers (Ariège).
- 4 - Moulin d'Abailh, lieu-dit de la commune de Montgailhard ; Peysalles, lieu-dit de la commune de Foix.

- 5 - Vernajoul, commune du canton de Foix ; Pamiers, chef-lieu d'arrondissement (Ariège).
- 6 - Tarascon-sur-Ariège, chef-lieu de canton, arrondissement de Foix.
- 7 - Archives départementales de l'Ariège, 1 B, 1785 (affaire Dupla).
- 8 - AD 09, 1 B, 1785, affaire Dupla, information, pp. 5, 12, 16, 18.
- 9 - *ibid.*, information, pp. 3, 5, 12-13, 16, 18, 22, 26.
- 10 - *ibid.*, information, pp. 6, 13, 19, 22, 26.
- 11 - *ibid.*, information, pp. 6, 10, 19, 22.
- 12 - *ibid.*, information, pp. 20, 26 ; requête de M^e Dupla (16 avril 1785).
- 13 - Archives nationales, F 1^c III, Ariège, 9 (Lettre du directoire du département). L'obligation du serment à la Constitution civile du clergé date du 3 janvier 1791 ; le pape promulgue le bref *Quod aliquantum* le 10 mars et renouvelle sa condamnation le 13 avril. La réaction à ces mesures opposées ne se fait en Ariège qu'avec trois mois de retard. cf. Vovelle (Michel), *La chute de la monarchie (1787-1792)*, Paris, Ed. du Seuil, 1972, pp. 266-267.
- 14 - AD 09, L, Registres des délibérations de la municipalité du canton de Mirepoix (juillet-septembre 1791).
- 15 - *Secoun fleou, Les pouëtos*, v. 8.
- 16 - Arnaud (G.), *Histoire de la Révolution dans le département de l'Ariège*, Toulouse, Privat, 1904, pp. 229-230.
- 17 - AD 09, 1 J, brochures.
- 18 - Baby, *op. cit.*, pp. 146-147.
- 19 - AD 09, anc. cote 2 U 18, affaire d'Allens (Caussou, 29 janvier 1831). Serres-&Allens, cf. n. 2.
- 20 - *id.*, *ibid.* (15 mars 1831). Cette menace en occitan est suivie d'un ultimatum en français encore plus pressant, avec prière de rendre une réponse au dos du placard.
- 21 - La forêt de Fontargente est située à la limite des communes de Mercus et Saint-Paul-de-Jarrat ; cf. I.G.N., Foix, 64 x 545.
- 22 - AD 09, 6 U 716 (Audience du 20 avril 1833).
- 23 - Sur le déboisement de la vallée du Vicdessos pour les besoins des forges, cf. Taillefer (François), « Le Vicdessos. Etude géographique », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 1939, pp. 161-268.
- 24 - Ax-les-Thermes, chef-lieu de canton, arrondissement de Foix.
- 25 - Vicdessos, chef-lieu de canton, arrondissement de Foix.
- 26 - AD 09, 6 U 767 (Sem, 1863), déposition du maire et interrogatoire d'Henri Rouzaud par le juge de paix.
- 27 - Gazéou, hameau de Saint-Ybars à la limite du département de la Haute-Garonne.
- 28 - Gaillac-Toulza, commune du canton de Cintegabelle, arrondissement de Muret (Haute-Garonne).
- 29 - AD 09, 7 U 722, notamment les P.V. n° 25 (28 mars 1910) et 40 (9 mai 1910). La loi sur les archives du 3 janvier 1979 interdit d'en dire plus sur l'identité des actants.

PROVERBES DE PAMIERS

Blanche GUICHOU

Les pages qui suivent sont extraites d'un mémoire pour la Maîtrise soutenue en 1979. Le corpus, pour l'essentiel, représente la collection parémiologique obtenue d'un informateur unique : M. Jean Palmade, né en 1915 à St-Amans, ancien forgeron, aujourd'hui plombier-électricien à Pamiers (Ariège), à qui nous exprimons toute notre gratitude.

A la suite de chaque proverbe, on trouvera (entre guillemets simples) sa traduction littérale. Lorsqu'elle ne suffit pas à éclairer son sens, nous la faisons suivre d'une paraphrase (entre guillemets doubles), éventuellement de remarques situationnelles (entre parenthèses).

**

1. **Abril plejiu, Mai non cessai.** 'Si le mois d'Avril est pluvieux, il continue de pleuvoir pendant le mois de Mai'.
2. **Alba roja, Vent o ploja :** 'Aube rouge, vent ou pluie'.
3. **Al cap e al pès conegan se qui es :** 'A la tête et aux pieds on peut voir qui c'est'. « Il n'y a pas si longtemps, d'un coup d'œil aux chaussures et au chapeau d'une personne, on pouvait déterminer avec certitude à quelle classe sociale elle appartenait, et quel type d'activité elle exerçait ».
4. **Al mes de març, cal veire un rat A correr dins le semenat :** 'Au mois de Mars, il faut voir un rat courir dans le champ ensemencé'. « En Mars, il ne

faut pas que les futures récoltes soient trop hautes, sinon les tiges trop hautes plieraient avant la récolte ».

5. Al temps de la cerièra, Cal gaitar la ribièra ; Al temps de la castanha, Cal gaitar la montanha : 'A la saison de la cerise, il faut regarder la rivière ; à la saison de la châtaigne, il faut regarder la montagne'. « Si au printemps il y a de la brume à l'aval de la rivière, et si à l'automne il y en a sur les montagnes, c'est signe qu'il fera mauvais temps ».

6. Amassaire de bren, Esparicaire de farina : 'Amasseur de son, Gaspilleur de farine'.

7. Annada de fen, Annada de res : 'Année de fourrage, Année de rien'. « Si l'herbe pousse bien, c'est qu'il a trop plu pour le reste des récoltes ».

8. A pas portas de darrèr : 'Il n'a pas de portes de derrière'. « C'est une personne franche, en qui on peut avoir confiance ».

9. A pas tant lèu levat le pè Que se ve la semèla : 'Il n'a pas plus tôt levé le pied qu'on lui voit la semelle' (se dit d'un individu prompt à exécuter une action, et aussi d'une personne que l'on connaît bien, et dont on peut prévoir les réactions).

10. Après la sopa, un cop de vin Ranvoia le medecin : 'Après la soupe, un verre de vin renvoie le médecin'. Un proverbe semblable sert d'enseigne à un café situé sous les couverts de Mirepoix : Après la sopa, un cop de vin : Un escut de mens al medecin : ... 'Un écu de moins pour le médecin'.

11. Arquet del maitin Renvoia le boièr sul cochin ; Arquet de la vrespada L'envoia a la laurada : 'Arc-en-ciel du matin renvoie le bouvier au traversin ; Arc-en-ciel du soir l'envoie au labourage'. « L'arc-en-ciel du matin veut dire qu'il a plu pendant la nuit et que la terre est trop humide pour être labourée. Par contre, l'arc-en-ciel du soir indique qu'il ne pleuvra pas pendant la nuit et que le lendemain la terre sera moins lourde, et plus facile à labourer ».

12. Ase migèr a pas jamai portat bon bast, E porc migèr es pas jamai estat gras : 'Ane partagé n'a jamais porté bon bât, et porc partagé n'a jamais été gras'. « Un âne en co-propriété est toujours surchargé, chaque propriétaire voulant lui faire faire le plus de travail possible pour ne pas être moins avantagé que les autres ; un porc en co-propriété n'est jamais bien nourri, chacun le nourrissant le moins possible, afin qu'il s'engraisse aux dépens des autres ».

13. Bolegan las nozes aqui naut : 'Ils remuent les noix, là-haut' (se dit après un roulement de tonnerre).

14. Cada Curè prêcha per sa paroessa : 'Chaque Curé prêche pour sa paroisse', cf. suiv.

15. Cada molinièr vira l'aiga cap a son moulin : 'Chaque meunier détourne l'eau vers son moulin. « Tout le monde cherche à s'approprier ce qui fait la richesse » ; se dit aussi lorsqu'on veut persuader quelqu'un d'une idée, qu'on cherche à l'entraîner vers une opinion ».

16. Cal acabar, cal pas fer coma les de Vielanava. A Vielanava, ça disen « Podem pas acabar quand mèma, partiam » ; e tot en fen atal, i trabalhan tota la setmana : 'Il faut terminer [ce que l'on a à faire], il ne faut pas faire comme ceux de Villeneuve[-du-Paréage]. A Villeneuve, ils disent « Tout de même, on ne peut pas terminer, partons » ; et tout en faisant ainsi, ils y travaillent toute la semaine'.

17. Cal amanhagar la soca per aver le rasim : 'Il faut amadouer la souche pour avoir le raisin'. « Si l'on veut épouser une jeune fille, il faut être en bons termes avec sa mère ».

18. Cal dichar fer le boès : 'Il faut laisser faire le bois'. Proverbe de charpentier : « Il faut laisser sécher le bois si l'on veut exécuter une œuvre durable » ; plus généralement : « Il faut attendre le moment opportun pour réaliser quelque chose ».

19. Cal dichar rire le trèt : 'Il faut laisser rire le trait'. Proverbe de charpentier : « Pour scier une planche avec précision, il faut que la scie n'empiète pas sur le trait au crayon et qu'elle ne l'efface pas ». Cf. n° 98.

20. Cal èsser d'ora en fièira, e tart en batalha : 'Il faut arriver tôt à la foire, et tard dans une bataille'.

21. Cal estacar l'ase ont le mèstre vol : 'Il faut attacher l'âne là où le veut son maître'. « Il ne faut pas suivre les caprices de celui dont on est le supérieur » ; « Dans une équipe, il faut se plier aux décisions du chef, même si elles paraissent contestables ».

22. Cal pas jamai virar l'esquina al trabalh, Le cal gaitar en çaça : 'Il ne faut jamais tourner le dos au travail, il faut le regarder en face' (Conseil souvent donné par un ancien à un jeune débutant, rebuté ou découragé par le travail à faire).

23. Cal pas mètre la carreta avant les biois : 'Il ne faut pas mettre la charrette avant les boeufs'.

24. Cal pas mètre les dos pès dins le mèma esclap : 'Il ne faut pas mettre les deux pieds dans le même sabot' (Se dit à un maladroit).

25. Cal pas que la lenha siá pus cauda que le forn : 'Il ne faut pas que le bois soit plus chaud que le four' (Se dit à quelqu'un qui, trop pressé de manger, se brûle en avalant les aliments).

26. Cal que Martror trobe l'alh al plantièr, E sènt Jan al granièr : 'La Toussaint doit trouver l'ail planté, la Saint-Jean doit le trouver au grenier'.

27. Cal que sia pla en dedins la flama, Se el fum non sort : 'Il faut que la flamme soit bien profonde, si la fumée ne sort pas'. « Si l'on veut cacher quelque chose, il faut bien garder le secret ».

28. Cal tirar de defora tant que Nostre Senhe ten las claus ; Quand le Diable las ten, es trop tard : 'Il faut faire entrer tant que Notre Seigneur tient les clefs ; quand le Diable les tient, il est trop tard'. « Il faut se dépêcher de glaner et de ramasser tout ce qu'on peut tant que les récoltes sont encore dehors. Dès qu'elles ont été ramassées, on ne peut plus y toucher puisque chaque propriétaire a pris ce qui lui revient. Quand les récoltes s'offrent aux besoins de tous et même des pauvres, on dit que c'est le Bon Dieu qui tient les clefs ; quand elles ne satisfont plus que l'avidité et le goût d'amasser de certains, on dit que c'est le Diable qui tient alors les clefs ».

29. Cal ventar tant que fa vent : 'Il faut vanner tant qu'il y a du vent'.

30. Dichar le milhor ase a estrilhar : 'Laisser le meilleur âne à étriller. « Ne pas savoir choisir son travail, faire le plus pénible et laisser le plus agréable » ; et aussi « Oublier de récompenser la personne la plus méritante ».

31. En decendrent, totis sants ajudan : 'En descendant, tous les saints aident'.

32. Es coma l'acier d'Escossa : le que ferran les ases : 'C'est comme l'acier d'Écosse : celui dont on ferre les ânes'.

33. Es estelat coma un èl de gat : 'Il est étoilé comme un œil de chat' (D'un temps très clair, avec de nombreuses étoiles visibles).

34. Es la vesta que se fa vielha : 'C'est la veste qui se fait vieille'. (Quand quelqu'un se plaint de vieillir physiquement, alors que moralement il se sent encore jeune).

35. Es sord quand i disen « Balha ! », Mès n'es pas quand i disen « Te ! » : 'Il est sourd quand on lui dit « Donne », mais il ne l'est pas quand on lui dit « Tiens ! »'.

36. Es tant uflat qu'i crebaron un posolh sul ventre : 'Il est tellement gonflé qu'on lui crèverait un pou sur le ventre'.

37. Fara les ès a un gat : 'Il ferait les yeux à un chat' (De quelqu'un qui est très adroit de ses mains).

38. Fará pas bon cercar crabas negras e femnas sordas : 'Il ne ferait pas bon chercher des chèvres noires ni des femmes sourdes' (D'une nuit très noire).

39. Fer civada sul restolh : 'Semer de l'avoine sur le chaume' (D'une femme qui, à peine un enfant mis au monde, en attend déjà un autre).

40. Fer Pascas avant Rams : 'Faire Pâques avant les Rameaux' (D'une jeune fille qui a eu des relations sexuelles avant le mariage).

41. Fin contra fin, i a pas doblura : 'Fin contre fin, il n'y a pas de doublure' (Lorsque deux personnes rusées s'affrontent, et qu'aucune n'arrive à l'emporter sur l'autre).

42. Gat escaudat a peur de l'aiga tebesa : 'Chat échaudé a peur de l'eau tempérée'.

43. Gorja que badalha vol pas mentir : Vol manjar, o vol dromir, o la canha entretenir : 'Gorge qui bâille ne peut mentir : elle veut manger, ou dormir, ou entretenir la flemme'.

44. Gorg vantat a pas jamai avut peich : 'Gouffre vanté n'a jamais eu de poisson'. « Si l'on parle trop d'un coin poissonneux, tous les pêcheurs s'y rendront, et le poisson y disparaîtra ».

45. I a fait coma l'oli al lum : 'Cela a agi comme l'huile sur la lumière' (D'un remède particulièrement efficace ; allusion à la soudaine montée de la flamme qui se produisait lorsqu'on ajoutait de l'huile au réservoir d'une lampe affaiblie).

46. I a pas de dissabte sans solelh, Ni de vièlha femna sans conselh : 'Il n'y a pas de Samedi sans soleil, Ni de vieille femme sans conseil'.

47. I passa las mans per le pel : 'Il lui passe les mains dans les cheveux'. « Il lui donne une solide correction ».

48. Julh got Emplena le sac e mès le bot : 'Juillet sec Emplit le sac et le bout des épis'.

49. La catla canta : « Quand èi sac, èi pas blat. Quand èi blat, èi pas sac ! » E dits a l'estivaire : « Tres per un, tres per un... » : 'La caille chante : « Quand j'ai le sac, je n'ai pas de blé. Quand j'ai du blé, je n'ai pas de sac. » Et elle dit à l'ouvrier saisonnier : « Trois pour un, trois pour un... » (Le sac désigne ici le gésier de la caille, toujours vide quand elle ne trouve pas de grain, mais trop petit lorsque les blés sont mûrs. — De la récolte qu'il aidait à moissonner, l'ouvrier saisonnier avait un quart, le propriétaire trois-quarts).

50. La fochada de Jan Petit : Mal fochat e plan trepit : 'Le sarclage de Petit Jean : mal sarclé et bien piétiné' (Quand on sarclait, il ne fallait pas que parussent les empreintes des sarcleurs ; si cette empreinte, *la pesic*, apparaissait, on accusait l'ouvrier d'inexpérience. Le proverbe a valeur générale, et qualifie les défauts de tout travail exécuté par un débutant).

51. L'aiga s'en va totjorn cap al riu : 'L'eau va toujours vers la rivière'.
« On ne prête qu'aux riches ».

52. Lèit e vin fan metre sagin : 'Lait et vin font mettre du lard'.

53. L'alh fa levar le batalh : 'L'ail fait dresser le battant de cloche'.
« Après un plat riche en ail, les convives deviennent loquaces » ; et encore
« L'ail éveille l'ardeur sexuelle ».

54. La neit de Martror, Cadun a son canton ; La neit de Nadal, Cadun a son ostal : 'Le soir de Toussaint, chacun au coin de son feu ; le soir de Noël, chacun dans sa maison'. « La Toussaint et Noël sont deux fêtes que l'on doit passer en famille ».

55. La nèu de fevrièr es coma l'aiga dins un panièr ; mai si s'i ajoca, es coma una cloca : 'La neige de février est comme l'eau dans un panier ; mais si elle s'y fixe, elle ne bouge pas plus qu'une poule qui couve'. « La neige de février disparaît en général rapidement ; mais lorsqu'elle « tient », c'est pour 21 jours, autant qu'une poule qui couve ».

55. La padena mascara le pairol : 'La poêle noircit le chaudron'.
« L'infirmerie se moque de l'hôpital ».

56. La primièra galina que canta es la qu'a fait le iou : 'La première poule qui chante est celle qui a fait l'œuf'. « Le coupable est le premier qui dénonce un fait ».

57. Las galinas ponden pel bèc : 'Les poules pondent par le bec'. « Pour qu'un animal produise, il faut le nourrir convenablement ».

58. La tèrra de Sènt Miquèl fa lum : es talament laugièra que le vent la s'emporta ; la de Lescossa la fema : 'La terre de St-Michel fait de la lumière : elle est si légère que le vent l'emporte ; celle de Lescousse lui sert de fumier' (Selon l'inf., cette terre est si sèche qu'une légère poussière est constamment en suspension au-dessus du sol : on a ainsi l'impression qu'elle dégage une vague luminosité).

59. L'autan del divendres Va pas a la messa le dimenge : 'L'autan du Vendredi ne va pas à la messe le Dimanche'. « Le vent d'autan ne souffle jamais trois jours sans s'arrêter ».

60. L'autan sus la gelada, La pleija la vrespada : 'Autan sur gelée, Pluie dans la soirée'.

61. Le gos e le gat Prgan pel mal avisat : 'Le chien et le chat Font des prières pour l'étourdi' : sa distraction leur permet de happer quelques morceaux qui ne leur étaient pas destinés.

62. Le mal de Sènt Lop : Petit mal, bèl estrop : 'Le mal de s. Loup : petite blessure, gros pansement'.

63. Le menara a la fièira e s'en tornara le cabestre : 'Il le mènerait à la foire et reviendrait avec le chevêtre' (D'un individu particulièrement rusé et habile. Le licou accompagnait en effet la bête vendue — le vendeur devait même « payer » la corde lorsqu'elle était en trop mauvais état).

64. Le pan se ganha pas sus l'esquina, donc pausa-le coma cal : 'Le pain ne se gagne pas en restant sur le dos, pose-le donc comme il faut' (Tabou bien connu : le pain doit reposer sur la sole).

65. Le primarc a pas jamai empruntat al tardiu : 'Le précoce n'a jamais emprunté au tardif'. « Il ne faut jamais remettre au lendemain ce qu'on peut faire le jour même ».

66. Le que deu a pas res de seu : 'Celui qui doit n'a rien à soi'.

67. Le que dona son ben avant de morir Se prepara a patir : 'Celui qui donne son bien avant de mourir Se prépare à pâtir'.

68. Le que en setmanas va contant, Tretze meses troba a l'an : 'Celui qui en semaines va comptant, Treize mois il trouve à l'an'.

69. Le que milhor parla es le que dit pas res : 'Celui qui parle le mieux est celui qui ne dit rien'.

70. Le que se sap pas copar le pan, le se sap pas ganhar : 'Celui qui ne sait pas couper le pain ne sait pas le gagner'.

71. Le sang vol pas fuger : 'Le sang ne veut pas fuir'. « Les liens du sang ne peuvent se détruire ».

72. Les Comunistas de Bonac : Quand an dos pomas, s'en manjan una e meten l'otra a la pochà : 'Les Communistes de Bonac : Quand ils ont deux pommes, ils en mangent une et mettent l'autre à la poche'.

73. Les polhets de janvièr Cantan sul gerbièr : 'Les poussins de Janvier Chantent sur le gerbier'. « Les poussins éclos en Janvier sont devenus, au moment des récoltes, des poulets qu'on peut manger ».

74. Les rasims del mes d'Abril S'en va al riu ; Les del mes de Mai, Al chai : 'Les raisins du mois d'Avril vont au ruisseau ; ceux du mois de Mai, au chai' « Dans le raisin trop précoce, le grain n'arrive pas à se former ».

75. Le vin se deu beure : Le maitin, tot pur ; Per dinar, sens aiga ; e la net, coma Diu l'a fèit : 'Le vin doit se boire : le matin, tout pur ; au déjeuner, sans eau ; et le soir, comme Dieu l'a fait'.

76. L'ivèrn es dins le sac, Se es pas al fons, es al cap : 'L'hiver est dans le sac, S'il n'est pas au fond, il est sur le dessus'. « Il faut qu'il fasse froid en hiver, soit à la fin, soit au début ».

77. L'ivèrn es pas bastard, Se passa pas d'ora, passa de tard : 'L'hiver n'est pas hypocrite, S'il ne passe pas tôt, il passe tard'.

78. Malautia de femnas e ranquièra de gosses, S'en cal pas avisar : 'Maladie de femme et boiterie de chien, il ne faut pas y prendre garde'.

79. Manjar e se gratar, I a pas qu'a començar : 'Pour manger et pour se gratter, Il suffit de commencer'. « L'appétit vient en mangeant... »

80. Montanha clara e Bordèus escur, La pleija al sur ; Bordèus clar e montanha escura, Le temps s'assura : 'Montagne claire et Bordeaux sombre, la pluie à coup sûr ; Bordeaux clair et montagne sombre, le temps s'assure'.

81. Om pot pas èsser a las campanas e a la procession : 'On ne peut pas être aux cloches et à la procession'. « Il ne faut pas essayer de se mêler de tout, d'être partout à la fois ».

82. « Pan copat val rentas : 'Pain coupé vaut rentes' (Le fait d'avoir du pain sur sa table prouvait qu'on était à l'abri du besoin).

83. Pan pesat e vin mesurat, Es pas a l'ostal qu'es acabat : 'Pain pesé et vin mesuré, Pas plutôt à la maison qu'ils sont terminés'.

84. Penjan las denses al rastelièr : 'Elles pendent les dents au râtelier' (Se dit du bétail, lorsqu'à la fin de l'hiver on n'a plus assez de foin pour les nourrir).

85. Per Nostra-Dama la Candeliera, Vira las oelhas de la pradièra ; Per Nostra-Dama de Març, De totas las parts : 'Pour Notre-Dame de la Chandeleur, Retire les moutons des prairies ; Pour Notre-Dame de Mars, retire-les de partout'.

86. Per s'en anar gendre, Cal aimar le pan tendre : 'Pour s'en aller gendre, Il faut aimer le pain tendre'. « A la situation de prince-consort, il n'y a d'avantages que matériels ».

87. Per Sènt Andriu, L'ivèrn tot viu : 'A la Saint-André, l'hiver a toute sa force'.

88. Per Sènt Antonin, Cal fer las favas e le lin : 'Pour la Saint-Antonin, il faut semer les fèves et le lin'.

89. Per Sènt Roc, Tota poma es bona coita al foc : Pour la Saint-Roch, toute pomme est bonne cuite au feu'.

90. Pertout las galinas grapan a l'endarrèr : 'Partout les poules grattent en arrière'. « Les conditions ne sont pas ailleurs différentes d'ici ».

91. Petit miu que tant pauc vales, Vales mès que non pas res : 'Petit mien qui si peu vaux, Tu vaux mieux que rien du tout'.

92. Presta m'en un, presta m'en dos, presta m'en tres, e un qu'en èi, faran quatre, E las vacas del vaquièr, las faram pernabatra : 'Prête m'en un, prête m'en deux, prête m'en trois, et un que j'ai. Et les vaches du vacher, nous les ferons se débattre' (Thème bien connu des *jours d'emprunt* : ici c'est le mois de Mars qui demande à Avril de lui prêter ses trois premiers jours (*les prestolhs*) ; y concentrant les ultimes rigueurs de la mauvaise saison, il montrera au vacher (qui se réjouissait de voir l'hiver passé sans perte de bétail) qu'il ne faut pas crier victoire trop tôt).

93. Quand les pols cantan al joc, avèm la pleija : 'Quand les coqs chantent dans le poulailler, nous avons la pluie'.

94. Quand plau per Sènta Agateta, Le milh possa sur la roqueta : 'Quand il pleut pour la Sainte-Agathe, Le maïs pousse sur la terre sèche'. « ... tout l'été sera suffisamment humide pour que le maïs pousse sur les terrains les plus secs ».

95. Qui per Nadal s'assolelha, Per Pascas s'atorrelha : 'Celui qui prend le soleil à la Noël, se gèle à Pâques'.

96. Qui plan estaca, plan destaca : 'Qui bien attache, bien détache'. « Il faut faire les choses posément, on gagne du temps par la suite, sinon tout est à refaire » (Conseil d'ouvrier chevronné à un apprenti).

97. Qui trop tira fa dos caps : 'Qui tire trop fait deux bouts'. « Il faut savoir s'arrêter à temps, la solidité des choses et la patience des gens ayant des limites ».

98. S'a manjat le trèt : 'Il a mangé le trait'. « La coupe est imprécise », cf. n° 19 (Proverbe de charpentier).

99. Sas paraulas s'arrapan per las parets : 'Ses paroles s'accrochent aux murs' (D'un orateur particulièrement éloquent, et qui captive son public).

100. Se cal mesfisar de l'aiga que drom ; la correnta, om la ve a venir : 'Il faut se méfier de l'eau qui dort ; l'eau qui court, on la voit venir' (Opposition entre les personnes réservées et les personnes impulsives).

101. Se cal mesficar de la luna mercruda, D'una femna molt peluda E del darrèr d'una mula : 'Il faut se méfier de la nouvelle lune qui commence un mercredi, d'une femme très poilue et du derrière d'une mule'.

102. Se Janvièr es boièr, N'es pas ni Març ni Febrièr : 'Si Janvier est bon pour les labours, ni Février ni Mars ne le seront'.

103. Se moca pas ambe la marga : 'Il ne se mouche pas avec la manche' (D'une personne distinguée).

104. S'es bèla l'agassa, Pel bèc i en passa : 'Si la pie est dodue, c'est que par le bec elle y en fait passer' (D'une femme bien en chair).

105. Si t'en vas a la fièira sens argent, Lèva le nas e torna t'en : 'Si tu vas à la foire sans argent, Lève le nez et reviens-t'en'.

106. Se troba autant de pèls d'anhèls que de pèls de oelhas : 'On trouve autant de peaux d'agneaux que de peaux de brebis'. « Il meurt autant de jeunes que de vieux ».

107. Son joens : s'en cal pas revirar, e que del milhor pan s'en trempan la sopa : 'Ils sont jeunes : il ne faut pas s'en préoccuper, et que du meilleur pain ils trempent leur soupe' (Se dit d'un couple de fiancés ou de nouveaux mariés très épris, dont on juge qu'ils vivent la plus belle époque de leur vie).

108. Tal jorn prumièr, Tal jorn darrèr ; Tal jorn Nadal, Tal jorn cap d'an : 'Comme est le temps le premier de l'an, il sera le dernier jour de l'année ; Comme est le temps à la Noël, il sera le premier de l'an'.

109. Te cal pas anar salir las siètas des autres, Se vos pas que te vengan salir las tius : 'Ne va pas salir les assiettes des autres, si tu ne veux pas qu'on salisse les tiennes' (Contre les parasites en particulier, et plus généralement : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit »).

110. Te cal pas rire del mal del vesin, Que le tiu es pel camin : 'Il ne te faut pas rire du malheur du voisin, car le tien est en chemin'.

111. Torcer e emvalar, Romiar doman : 'Tordre et avaler, Ruminer demain' (D'une personne qui mange très vite, donnant l'impression de ne pas mâcher ses aliments).

112. Tot cop que sèla, brida pas : 'Chaque fois qu'il selle, il ne bride pas' (D'un velleitaire. — On sellait le cheval avant chaque départ, mais on ne serrait la sangle qu'au moment de se mettre en selle).

113. Tot ço que blanqueja es pas farina, E tot ço que rosseja es pas or : 'Tout ce qui est blanc n'est pas de la farine, Et tout ce qui luit n'est pas de l'or'.

114. Tot ço que dits es pas messa : 'Tout ce qu'il dit n'est pas messe'. « Tout ce qu'il dit n'es pas parole d'Évangile ».

114. Tot sant vol lum : 'Tout saint veut un cierge'. « On doit remercier pour tout service qui vous est rendu ».

115. Tres olas davant le foc ressignan una fèsta ; tres femnas dins un ostal ressignan la tampèsta : 'Trois marmites devant le feu annoncent une fête ; trois femmes dans une maison annoncent la tempête'.

116. Tu vol dire Vos en temps de pressa : 'Tu veut dire Vous quand on est pressé'. « Quand on se dispute avec quelqu'un, on ne s'embarrasse pas de formes de politesse ».

117. Un comissionari deu pas èsser ni corroçat ni batut : 'Un messenger ne doit pas être gourmandé, ni gourmé'.

118. Un cop govèrna l'ase, un cop le trasinièr : 'Une fois c'est l'âne qui dirige, et l'autre fois c'est celui qui le mène' (Se dit à un enfant capricieux, à un subordonné indiscipliné).

119. Un pelat es pus ras qu'un tondut : 'Un pelé est plus ras qu'un tondu' (Tout est relatif, même la pauvreté).

120. Vaca grassa, vedèl froiros : 'A vache grasse, veau foireux'.

121. Val mès anar a Sigura qu'a Malleon : 'Il vaut mieux aller à Sigura qu'à Malléon' (Jeu de mots sur *segur* 'sûr' et *mal* 'mal').

122. Val mès aver un mèrle dins l'auvrasac Que tres perdigals a un pan del nas : 'Il vaut mieux avoir un merle dans son havresac Que trois perdreaux à un empan du nez'. Cf. n° 129, 131.

123. Val mès beure qu'escopir : 'Mieux vaut boire que cracher' (Concerne la salaison du porc : ou on le sale peu, et il risque de se gâter, au point qu'on le recrachera dès la première bouchée ; ou on le sale beaucoup : il altérera fort celui qui le mange, mais il se sera conservé correctement).

124. Val mès èsser ase magre que porc gras : 'Mieux vaut être âne maigre que porc gras'.

125. Val mès gent qu'argent : 'La personne vaut mieux que l'argent' (Se disait surtout en cas de mariage, lorsque les biens des conjoints n'étaient pas comparables).

126. Val mès lenh peicher Que proche belegar : 'Mieux vaut aller paître loin Que rester sur place à bêler' (Conseil d'émigration).

127. Val mès le rèsta de l'eissutièra Que l'abondença de la molhèra : 'Mieux vaut les restes de la sécheresse Que l'abondance de l'humidité'. « Les récoltes d'un été sec se conservent parfaitement, celles d'un été humide périssent en grande partie ».

128. Val mès petit evelhit Que grand estabornit : 'Mieux vaut être petit et dégourdi que grand et sot'.

130. Val mès veire un pèl dins la sopa Qu'una palha dins le mortier : 'Mieux vaut voir un cheveu dans la soupe Qu'une paille dans le mortier' (Proverbe de maçon : une paille prise dans le ciment produit une faille qui, à plus ou moins brève échéance, entraînera la rupture du bloc).

131. Val milhor una sarda sul pan Qu'un perdigal que vola : 'Mieux vaut une sardine sur le pain Qu'un perdreau qui vole'. Cf. n° 122, 129.

132. Val pla pauc l'ausèl, Quand se cracha sul la pèl : 'L'oiseau vaut bien peu Quand il se crache sur la peau' (D'une personne négligée ou sale).

133. Val pla pauc le que val pas gaire, Mès val pus pauc le que val pas res : 'Il vaut bien peu, celui qui ne vaut pas grand chose ; mais il vaut encore moins, celui qui ne vaut rien'.

134. Va mal quand la venta s'en torna sus la pièla : 'Cela va mal, quand la balle retombe sur le tas de blé qu'on vanne'. « Le médisant risque le choc en retour de ses propos, ou la vengeance de ses victimes ».

135. Va plan la trona Quand Març la sona, E encara milhona Quand Febrièr l'entona : 'Il est bon que le mois de Mars fasse résonner le tonnerre, Et il est encore meilleur que Février l'entonne' (Concerne la récolte du raisin : le tonnerre signifie que la température est clémente, et donc la gelée n'est pas à craindre).

100
100
100

The following table shows the results of the experiments conducted on the effect of temperature on the rate of reaction between hydrogen peroxide and potassium iodide. The reaction is catalyzed by the presence of a small amount of potassium iodide. The rate of reaction was measured by the volume of oxygen gas evolved in a given time.

Temperature (°C)	Volume of O ₂ (cm ³)
10	10
20	20
30	40
40	80
50	160

From the above table, it is evident that the rate of reaction increases with an increase in temperature. This is because the molecules of the reactants possess more energy at higher temperatures and hence they are able to overcome the activation energy barrier more easily. The rate of reaction is found to be directly proportional to the absolute temperature of the reaction mixture.

Adrien Arispure a écrit de nombreux poèmes. Nous n'avons retrouvé que 270 vers :

- *Le Rector de Ravat*
- *La naissança de l'amor*
- *Una curiositat sauradèlha*
- *Les rectors*
- *L'engeric (?) d'une pudenta raça*

Très lié à Paul Dunac, Arispure a participé aux luttes politiques de la fin du XIX^e siècle dans les milieux radicaux. Proche du Félibrige rouge, il prit part à la fin de sa vie à la création de l'École de Montségur (aux côtés de Perbosc, Estieu, Caussou, Dunac, Teulié et Gadrat) mais mourut peu après, à Rabat, le 27 juin 1896.

Le Curé de Rabat

Le Poème d'Arispure évoque un célèbre curé de Rabat dont on parle encore aujourd'hui : l'abbé François Rivière (né à Ax en 1793) qui resta curé de cette paroisse de 1821 jusqu'à sa mort le 29 janvier 1885, c'est-à-dire pendant soixante-quatre ans. Son frère l'abbé Joseph Rivière (né en 1797, à Ax) fut curé d'Orlu de 1854 à 1885 et mourut en 1892.

Selon la tradition encore vivante, l'abbé Rivière a véritablement régné sur Rabat : il détenait le pouvoir politique, économique et religieux et se comportait comme le seigneur du lieu : usurier, homme d'affaires, il « possédait », dit-on, la plupart des femmes du village et on lui prêtait énormément de bâ-tards. Comme certains curés de l'Ariège il ne dédaignait pas les pratiques de magie.

Il est très difficile de voir aujourd'hui ce que la tradition actuelle doit au poème d'Arispure. Ce texte néanmoins est très intéressant pour éclairer l'histoire du clergé rural en Ariège au XIX^e siècle.

Dans sa notice nécrologique le journal conservateur *Le Moniteur de l'Ariège* (8 février 1885) écrivait, non sans humour involontaire, « tous les habitants de Rabat sont ses enfants spirituels ».

Pour terminer nous voudrions donner le court poème d'Arispure intitulé *Les Rectors* :

Les rectors amorosis e volatges
An totjorn de nebots e jamès de mainatges.
Son pas coma le de Sant Martin
Que ditz n'aber mès que non pot noirir.
Aquel almens es franc, parpalhol de ruèlas,
El ris, canta ambe las demaisèlas
Car res non tempta tant una beutat profana
Que la vertut en dol e l'amor en sotana.

LE RICTOR DE RAVAT (L'Curè de Ravat)

Casta filhas del cèl per uflar ma museta
Dissatz me charlucar vostra doça popeta ;
Musas, ben permetètz qu'un novèl noirigat
A la font d'Ipocrena umblament amorrat

- 5 Forrupe a bèl plaser la frescor de l'aigueta
E trasplante sul bord una simpla floreta.
Ambe vostras favors sul Parnassa assietat,
Vau pintrar sense fart del rictor de Ravat
Les crimes coneguts de sa vida passada
- 10 Despeis qu'el espelhic jucas aquesta annada.
Nesquèc als taussols d'Ax ; fil d'un bancarotier,
A l'atgede dotze ans se fasquèc carretier ;
Pus tard dissèc le foet per prene la sotana
Qu'el a solhat cent cops dins sa vida profana.
- 15 O cèl ! Direm-g-oc tot aquel mostre idos
Sense onta a violat raubas e cotilhons,
Non siatz pas estonats, quand fèc sacrat diacre,
Reneguèc le bon Dieu per abraçar le Diable ;
E le jorn qu'endossèc la stola de rictor
- 20 Prometèc al demon d'esser son servitor ;
Sus son libre jurèc al nom de sa tonsura
De n'adorar que l' dieu protector de l'usura ;
Jurèc en mèma temps sus sa fe de rictor
De viure sens remors dins la fornicacion.
- 25 L'usurier, l'impudic a tengut sa promessa :
El a tot profanat jusca la santa messa
E non valdria pas mès veire aquel charlatan
Espausat al public, estacat al carcan
Que de l' veire a l'autar cometre l' sacrilège
- 30 D'avalare le bon Dieu tan sacrat privilège !
Le mossèc del serpent n'es pas tan venenos
Que le fèl que reganta aquel mostre idos.
Totjorn le trobarètz dins quelque tripotatge
O passa sos moments dins le devergondatge ;
- 35 L'ipocrita, le gus a l'infèrn s'es vendut
En panant, en violant, en nargant la vertut,
Tanben totis les cops qu'el se bota la stola,
La glèisa en cos s'arruca e l' campanat tremola.
Santa Anna, Sant Josèp, Sant Aloi e Sant Roc
- 40 De peur de l' se gaitar i viran le cooc,
Les angèls de l'autar corren a totas alas
Amortar l' foc sacrat qu'aluman las Vestalas.
Comencèm l'istoric en dirent la vertat
De tot ço qu'el a fait dempèi qu'es a Ravat.
- 45 Dèbutèc per un fait que de l' dire me mori :
Dins la nèit debotèc le tronc del Purgatori ;
L'endoman que Ravat ajèc le grand malur
De veire confiat als dits d'aquel volur
Le temple del senhor e totas sas richessas
- 50 Qu'el devia guerroiari per tenir sas promessas.
D'un cop d'urpa emponhèc sièis cent quatre vint francs
Quistadis per Martin dempèi dos o tres ans ;
Les placèc a l'intrés al despens de las amas

- Qu'el privèc de sortir del turment de las flamas.
55 Qu'i fasian les damnats ? El n'a vist que l'argent
Qu'a raportat cada an de quatre a cinc per cent.
Atal aquel fripon comencèc sa carrièra,
Tala fèc son accion sens esser la darrèra.
60 Cada jorn a trocat calicis, ostensoèrs.
Manobra qu'a servit a farcir sos tiroèrs.
Sul cap de Sant Aloi, un cop, portèt sa grifa,
Qu'el volia descofar per baratar sa mitra ;
De peur d'un tal forfait aquel sant bienuros
S'enfugic al galop fora l' rèc dels Peirons.
65 Les marguilhèrs sapients d'aquela farandola
Corriguen pel salvar de las mans de Cotola.
Cotola tot rictor a fait força mestièrs,
A mèma traficant ambe les porcatièrs ;
El a fait le surgent, le recor, le notari ;
70 Als morts a disputat l'ornament del susari ;
L'avèm vist fèr podrar Viramont, Calamèrs
E la borda de Gil e l's tartièrs de Carnièrs
Per cercar le tresor que dins la sacristia
I revelèc un jorn le libre de magia.
75 Le gojat de Satan, aquel vièlh maquinhon
Barata camps et prats coma la confession
Car non i a pas plan temps qu'una jove persona
S'acusèc d'un pecat que l' bon Dieu non perdona.
Nostre ignoble pastor i lavèc son pecat
80 Per un vièlh cambajon e dos sestiers de blat.
Digus non s'es trompat en contemplant sa mina :
Totis l'an conjurat per un gus d'origina.
Del Barri al Pejolet, de Mauri a Contrat,
Raras son las maisons qu'el n'aja roinat
85 En grifonant papièrs d'un grand floc d'escrituras
Aprovadas totjorn de falsas signaturas.
E mèc atal totjorn marcharà l'arpagon
Juscas que l' venga aucir la forca del demon.
Putanièr, Dieus ac sap, de filhas de tot atge
90 A tot prêtz a volgut la flor del piucelatge.
De vint a vint e cinc dins son confessionnal
Se son vistas ravir le boquet virginal.
A fins de satisfèr sa passion furibonda
Dels recuenhs de Ravat cada nèit fa la ronda :
95 Malurosa la femna o la filha en retard,
Cal qu'avale sul cop le veren de son dard.
Coma un ots las crampona e non fug l'envelopa
Que n'aja escosparrat las trompas de Fallopa.
Tot le monde sap plan, i a nau ans a pus près
100 Qu'una nèit suls malhols se degolhèc les pès ;
Ac fèc en perseguint una jove drolleta
E malgré l'accident l'enfilèc en lebreta.

Tanben, despeis granta ans que l'avèm a Ravat
De cent granta bastards nos a gratificat.

(1861)

Notes

Vers 1-6 : L'influence de Godolin (*Stances et Tant que le caïls...*) est manifeste. Arispure imite aussi l'abbé Cabibel, poète occitan du Sabartès qui fut, vers 1875, le seul curé républicain d'Ariège.

Vers 2 : *charlucar* : lamper, boire à petites gorgées, lécher.

Vers 3 : *forrupar* : *charlucar*

Vers 11 : *taussols* : monticule.

Vers 38 : *s'arrucar* : se blottir, se faire tout petit.

Vers 40 : *cooc*, pour *coot*, contraction de *cogot* : nuque. Virar le *cogot* : virar l'esquina.

Vers 46 : *debotar* : défoncer, briser.

Vers 56 : autre version : *dètz o vint per cent*.

Vers 62 : *baratar* : troquer, trafiquer, frauder.

Vers 69 : *surgent* : chirurgien ; *récor* : *recors*, adjoint de l'huissier qui lui sert de témoin.

Vers 71 : *podrar* : il s'agit d'un rite de magie.

Vers 72 : *tartièr* : éboulis.

Vers 97 : *ots* : ors.

Vers 98 : *escosparrar* : *esposcar* : asperger.

Vers 103 : *granta* : *quaranta*

PEIRE GODOLIN

Actes du Colloque International de Toulouse

(mai 1980)

PARAITRE EN AVRIL 1982

Père Godolin par ses fréquentations, son protecteur Adrian de Monluc, comte de Cramail, par ses choix esthétiques et même, et surtout, par son choix linguistique, nous paraît à Toulouse la figure la plus représentative de l'intellectuel de la génération qui occupe le terrain entre 1600 et 1630. Mais nous découvrons avec surprise le poète populaire et le pauvre hère de la tradition toulousaine. En un sens, n'est-ce pas marquer ainsi l'irrégularité singulière de Godolin pour l'esthétique classique ? A nos yeux, tout bien compté, cette métamorphose est un hommage.

APERÇU DES SUJETS TRAITÉS

Le cadre social. Maîtres, protecteurs et disciples ; Les origines du style du XVII^e siècle à Toulouse ; Pierre de Belloy ; Mécènes et poètes à Toulouse entre 1610 et 1630 ; Le libertinage à Toulouse ; Godolin et la Compagnie secrète du Très-Saint-Sacrement ; Jean Valès de Montech.

Aspects de l'œuvre : situation ; Godolin et le Carnaval ; pièces liminaires ; poétique de la terre ; quelques airs originaux de noëls.

La fortune littéraire : iconographie ; bibliographie ; Jacques Vanière ; le père Sermet ; Alexandre du Mège ; Godolin et le pays de Foix.

Ont collaboré à cet ouvrage :

P. LAGARDE, Président des «Amics de Pierre GODOLIN». B. TOLLON, (Université de Toulouse-le Mirail). E. VAUCHERET (Université de Pau). A. NIDERST (Université de Rouen). M. SABATIER (Toulouse). A. MADRIGAL (Toulouse). Ch. ANATOLE (Université de Toulouse-le Mirail). Abbé PASSERAT (Institut Catholique de Toulouse). F. CASTAN (Centre International de recherches sur le baroque - Montauban). R. LAFONT (Université Paul Valéry, Montpellier). N. SABATIÉ (Montauban). A. VIGUIER (Université de Toulouse-le Mirail). Ph. GARDY (C.N.R.S. Bordeaux). T. JUVÉ-PALLACH (Universitat autonoma, Barcelona). A. MANSOU (Université de Toulouse-le Mirail). M. DRUTEL (CUERS). J. PENENT (Musée du Vieux Toulouse). F. PIC (Centre International de Documentation occitane, Béziers). N. MOUNIER (Bibliothèque Municipale de Metz). J. FOURIÉ (Paris). G. SOUBEILLE (Université de Toulouse-le Mirail). C. DELPA (Foix). J.L. MAURY (Cahors).

Commande à envoyer avec le paiement à :

Régisseur du Service des Publications de l'Université de
Toulouse-le-Mirail

56, rue du Taur - 31000 TOULOUSE
C.C.P. 8620-29 E TOULOUSE

Prix de souscription 75 F

via domitia

25

1981-n° 1

SOMMAIRE

Présentation	1
J. PORTE MAILLY. <i>La cassa singulièra</i> (1814) : J.N. DURAN. <i>Dialogue de Prades</i> (1868), par C. ANATOLE	3
<i>La rotica de «L'Ors de Pradas»</i> , par A. LAGARDE	25
<i>L'invective et la satire en languedocien ariégeois. Chansons, libelles et placards</i> (1789-1910), par F. BABY	29
<i>Proverbes de Pamiers</i> , par B. GUICHOU	51
<i>ADRIEN ARISURE</i> (1826-1896) et « <i>le curé de Rabat</i> », par C. DELPLA	61

Les photographies du manuscrit Duran sont de Patrick LASSEUBE.